Ça se passe à Pierrevert…

Dates à retenir

Septembre

■ **Dimanche 11 :** Forum des associations, de 10h à 18h - salle polyvalente et ses abords.

■ **Dimanche 18 :**

• Journées du patrimoine, conférence et découverte du canal de Manosque à 14h30, salle de la Frache. S'inscrire pour la promenade.
Rens. au 04 92 75 22 01
Infos : www.alpes-de-lumiere.org - gratuit.

• Visite gratuite (17 & 18 août) du domaine Sainte-Marguerite.
Rens. Mme Giraud 04 92 72 06 08

• 12e Rando des Renards, ouverte à tous. Plusieurs parcours. Inscriptions de 7h30 à 10h. Fin des randonnées à 12h30.
contact@naturbike-pierrevert.fr
www.naturbike-pierrevert.fr

■ **Du samedi 24 au lundi 26 :** Les amies de Pénélope fêtent leurs 20 ans. Exposition de broderies. Samedi et lundi de 14h à 19h - Dimanche de 10 à 19h - salle de la Frache.
Rens. : 04 92 72 93 85

■ **Dimanche 25 :** Fête des Parcs naturels régionaux à Lagnes.

Marché vert
tous les dimanches matins.

Octobre

■ **Samedi 1er et dimanche 2 :** Fêtes Médiévales dans le village. Tous en costume !
Rens. : 06 63 38 55 33

■ **Samedi 8 :** Rallye de Haute-Provence, de 7h30 à 12h30. Salle polyvalente.
Rens. au : 04 92 72 19 96

■ **Samedi 15 :** conférence par M. Raymond TETART sur Toulouse Lautrec et Le Douanier Rousseau. 20h salle de la Frache.

■ **Jeudi 20 :** Vin Primeur avec le Syndicat des Vignerons à 18h, salle polyvalente.
Rens. au : 06 71 58 44 86

■ **Vendredi 21 :** conférence autour du vin, par «l'Association Science Technologie Société» à 18h30 (salle à définir) - entrée libre.

■ **Dimanche 23 :** tournoi d'échecs, de 8h à 19h, salle polyvalente.
Rens. au 04 92 77 16 97

Novembre

■ **Mercredi 9 :** collecte de sang, organisée à Maison pour tous de 8 à 12h30.
Rens : 04 92 72 88 99
Vous pouvez réserver un stand.

■ **Vendredi 11 :** vide-grenier. Pour réserver un stand : *Rens : au 04 92 76 66 55 ou noelledurand@aol.com*

■ **Dimanche 13 :** Loto de l'Amicale du Personnel communal de Pierrevert, salle polyvalente.

■ **Dimanche 20 :** Loto Association Jumelage Pierrevert - Palaia, salle polyvalente.

Naissances :

•Lynda IBANEZ, à Manosque le 27/06/11
•Saif Al Islam HACHICHI, à Manosque le 09/07/11
•Antoine AUBERGER, à Manosque le 12/07/11
•Elouan AUBERGER, à Manosque le 12/07/11

◄ *Antoine et Elouan, jumeaux de juillet*

Mariages :

•Philippe EUSTACHE et Sandra MARTIN, le 09/07/11
•Cédric COGNÉ et Céline QUILLÉ, le 15/07/11
•Sébastien SOSSI et Virginie CORBEAUX, le 16/07/11
•Jean-Claude AUTIÉ et Joëlle BROUM, le 16/07/11
•Nicolas MICHEL et Mélissa GAUJOUX, le 16/07/11
•Lionel MARMI et Patricia BEAUMEYER, le 23/07/11

Décès :

•Maria GARCIA MARES, 97 ans, à Manosque le 13/07/11
•Jean BIANCO, 87 ans, à Manosque le 23/08/11

Les Services de la mairie
04 92 72 86 87

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Jeudi fermeture à 18h.

Accueil urbanisme : les mardis, jeudis et vendredis après-midi.

Permanence état-civil : tous les samedis de 10h à 12h.

Service techniques : 04 92 71 05 21

Police municipale : 04 92 72 82 22

www.mairie-pierrevert.fr
Courriel : pierrevert@wanadoo.fr
Télécopie : 04 92 72 88 60

Architecte-conseil du Parc du Luberon
Prendre RV à la mairie, de préférence avant le dépôt de permis de construire ou la déclaration préalable de travaux.

Horaires Espace Jeunes
• Mercredi de 14h à 17h
• Vendredi de 17h à 21h
• Samedi de 10h à 12h et de 18h à 21h
Coordinatrice : Stéphanie Besson

Ouverture bibliothèque
• Mardi 15h à 18h
• Mercredi 10h à 12h - 15h à 18h
• Vendredi 17h à 18h30
• Samedi 10h à 12h
Tél. 04 92 74 93 89
Maison pour Tous, cours de la Libération.

Pharmacie Saint-Patrice :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 & 15h à 19h30. Samedi de 9h à 12h30.
Tél. 04 92 72 45 83

Groupe médical : Tél. 04 92 72 32 58

CCAS (aides diverses)
Tél. 04 92 72 86 87
ccas@mairie-pierrevert.fr

SAUR (eau) : Tél. 04 92 72 71 29

Déchetterie SUD 04
aux Moulières Longues
Ouverte toute l'année aux particuliers.
Dépot gratuit de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au samedi.
Tél. 04 92 72 94 09 - 04 92 79 42 90
Encombrants : ramassage gratuit.
Tél. pour RV 04 92 79 42 90.

Le Renard d'Or, bulletin de la commune de Pierrevert est imprimé à 2400 exemplaires par Imprimerie de Haute Provence, à La Brillanne sur papier normes écologiques PEFC. • Maquette : P. Durant, Forcalquier 04 92 75 41 92 - S. D'Apuzzo 04 92 75 05 42 *[www.deuzedo.fr]* • Secrétaire de rédaction : S. Colombe 04 92 72 86 87 • Directrice de publication, rédaction : S. Chaumont-Gorius, maire de Pierrevert.

Photos : Auberger - F. Bartha - M. Chaumont - F. Dibon - M. Donato - D. Doumax - M. Evanno - C. Ferreira - A. Flinois - Lieutenant Gounine - H. Kartmann -Y. Marchais - S. Maucci - L. Lageste - P. Piednoël - Police municipale - I. Pomelas - V. Riou - G. Reyne

juillet août 2011

Le Renard d'Or

Bulletin municipal de PIERREVERT

Commune du Parc Régional du Luberon

Au fil des jours *p. 2 à 8*
Rentrée scolaire *p. 9 à 13*
Nuits Photographiques *p. 14 à 17*
Eco-citoyens *p. 18 à 21*
Bon à savoir *p. 22 et 24*
Opposition municipale *p. 25*
Notre histoire *p. 26*
Associations *p. 27 à 29*
Urbanisme *p. 30 à 35*

Bonne rentrée

L'été aura été un peu plus pluvieux que d'habitude, nous évitant les problèmes de restriction d'eau ou d'incendie.

Il a été éclairé par les **Nuits Photographiques** dont les échos dans la presse ont dépassé nos frontières, l'aïoli du 14 juillet, Jazz à Régusse, R'Eve d'Art… **Ces fêtes tonifient la vie sociale et quotidienne** de notre commune par les liens qu'elle créent à la fois entre ceux qui les préparent et les participants. Elles sont toutes aussi utiles à notre bien vivre que **les travaux d'amélioration de l'école** ou des stations d'épuration qui se sont poursuivis tout l'été. Le seul bien être réduit à du matériel ne suffit pas pour créer les conditions du bien vivre dans une commune.

Participez donc aux prochaines fêtes, autour du vin primeur, des **Journées médiévales**… Commencez à préparer vos costumes, de mendiants ou de princesses !

Vous constatez que dans le Renard d'Or (dont la maquette a été rajeunie), certains articles sont généralistes, comme ceux sur **l'eau ou l'urbanisme**. Pourquoi ? Parce que pour comprendre les choix de la municipalité, il faut les inscrire dans les problématiques départementales, régionales, ou dans les nouvelles lois du Grenelle comme pour l'urbanisme.

Aucune décision de notre municipalité est arbitraire : elle découle forcément ou de l'existant ou de nos possibilités ou des lois qui nous gouvernent ou de l'avenir qu'il faut anticiper. ■

Sylviane Chaumont
Maire, conseillère générale

De nombreux élus sont inquiets face à cette Réforme. ***Jacques Dépieds, maire de Mane****, la juge anti-démocratique. Comme notre maire, il a été contacté par de nombreux « petits maires » qui savent qu'ils ne pèseront plus rien au sein de ces regroupements. Pour eux, la démocratie et le service réactif aux citoyens s'exercent au quotidien dans les communes et pas dans les bureaux de grosses structures technico-administratives.*

Réforme des Collectivités Territoriales

Communauté d'agglomération
Les élus sans voix

Le gouvernement a décidé qu'il fallait créer des communautés d'agglomération, c'est-à-dire un regroupement des intercommunalités, que les préfets ont été chargés de mettre à exécution.

Il n'y a pas eu de consultation d'élus, d'où une levée de boucliers contre ce déni de démocratie et cette recentralisation forcée.

Comme dans toute la France, les 292 collectivités et communes du 04 devaient donner leur avis sur la carte concoctée par la préfecture, avant le 23 juillet… en pleines vacances. Cet avis est majoritairement négatif, le conglomérat de 36 communes de part et d'autre de la Durance paraissant sans lien logique efficace. Le rejet a été encore plus net pour la carte autour de Digne.

Mais il ne s'agit bien que d'un avis que l'on demande aux communes, sans aucune valeur… En cas de simple majorité, la préfète passe outre et si 2/3 des voix dégagent un consensus, la préfète alors prendra la décision… qui restera la sienne, c'est-à-dire celle de l'Etat ,et passera donc outre aussi.

Vous avez bien lu...

En 2012, que l'on soit pour ou contre la communauté d'agglomération, les arrêtés seront pris, avec arrêté final qu'en 2013 sur les bases de fiscalité et des compétences transférées des communes et intercommunalités vers la communauté d'agglomération.
A ce moment-là seulement, on saura quels seront les pouvoirs et les finances de la communauté d'agglomération : en 2013 !
Les avis POUR l'ont donc été totalement à l'aveuglette.
Les avis des communes ont été examinés en… août… par un groupe réduit d'un Comité (CCDI) constitué par diverses forces politiques : Sylviane Chaumont, notoirement méfiante à l'égard de cette communauté d'agglomération, avait proposé sa participation qui n'a pas été retenue… sans explication ou du moins chacun aura compris pourquoi.

Des communautés d'agglomération imposées artificiellement

Non seulement les périmètres sont tirés par les cheveux, car il faut coûte que coûte que la communauté d'agglomération comporte 50 000 habitants, donc on fait rentrer dans celle qui a été dessinée pour nous des communes comme Saint-Laurent du Verdon ou Roumoules qui seraient pratiquement gérées depuis Manosque... En plus, la gouvernance est inégale et donc dangereuse : **pensez que Manosque aura 21 élus et nous, Pierrevert, 7e commune du département, seulement... 3 élus** ! Comment peser face aux Manosquins ? Comment avoir une majorité ? En s'épuisant à rallier à sa cause les élus des autres communes ? Il faudra aller faire beaucoup de drague de part et d'autre de la Durance, vu que pratiquement toutes les autres communes n'auront qu'un élu chacune !

«La dissolution des solidarités traditionnelles ne suscite pas pour autant la formation de nouvelles solidarités autres que bureaucratiques.»
Pour une politique de civilisation,
Edgar Morin

Au fil des jours…

Plus grave : on a demandé aux élus de voter pour cette communauté d'agglomération alors qu'on ne sait absolument pas quelles compétences elles ôteront aux communes et surtout, comment elles seront financées : les revenus fiscaux ne seront définis qu'en 2013 ! Jean-Louis Bianco, député, a confirmé «on n'y voit pas clair, malgré la bonne volonté des fonctionnaires ; **même à Bercy, personne n'est capable de prévoir les conséquences fiscales et financières de ces regroupements**».
René Massette, conseiller général a aussi fait remarquer qu'il n'y avait pas que les communes qui étaient entraînées malgré elles dans cette réforme, mais aussi les Syndicats d'électrification par exemple qui fonctionnent pourtant très bien : «Ce n'est pas le moment d'ajouter de la pagaille à la pagaille !».
Dominique Hermitte, présidente de SUD 04 a voté pour, considérant qu'il «vaut mieux être dans la place», tout comme Rémi Charpy, maire de Sainte-Tulle qui préfère «monter dans le train en marche, même si je ne sais pas où il va».
Sylviane Chaumont et la majorité des élus de Pierrevert ont préféré savoir où va le train...
Quant à avoir sa place, si la communauté d'agglomération devait toutefois se faire (si la gauche passe en 2012, cette Réforme sera dissoute) il y aura des élections pour cela. Les électeurs décideront et les places ne sont pas distribuées d'avance.

La municipalité demande le retrait de la carte de la communauté d'agglomération

A Pierrevert, un consensus de résistance s'est dégagé devant cet avenir pour lequel on demande aux élus de donner un blanc seing à l'Etat et le conseil municipal à sa majorité dans sa séance du 27 juin 2011 a rejeté, tout comme la majorité des Communes et Intercommunalités de notre Département, la carte de la Communauté d'Agglomération imposée par la Préfecture, pour les raisons suivantes :

- *«Considérant que lors des élections de 2008, les électeurs n'ont pas donné mandat à leurs élus de modifier les périmètres intercommunaux,*
- *Considérant qu'il est du devoir des élus de disposer de l'ensemble des éléments, en particuliers financiers à court, moyen et long terme sur les compétences qui seraient exercées, les services et équipements qui seraient proposés,*
- *Considérant que les décisions de créer une communauté d'agglomération sont précipitées et qu'une concertation préalable des élus voire un référendum populaire auraient dû être organisés*
- *Considérant que le chiffre de 50 000 habitants est une théorie, obligeant dans la pratique à englober dans le 04 des communes historiquement, sociologiquement, géographiquement disparates*
- *Etant profondément attachés à l'entité communale en tant que service démocratique de proximité de base, et considérant que les transferts de sept compétences la rendraient vide de tout pouvoir de faire*
- *Les membres du Conseil municipal précités demandent de surseoir à ce projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par Madame la Préfète, demandent son retrait».* ■

Sylviane Chaumont,
maire et conseillère générale

SUD 04
Du théâtre…

Les élus de Pierrevert et de Corbières, accompagnés par la présidente de SUD 04 sont allés rencontrer un avocat spécialisé dans les Intercommunalités afin de poursuivre l'avancement de l'audit qui a été voté ; si les décisions qui ont été prises par le passé à SUD 04 sont effectivement légales car votées, ce que savent bien les élus tullésains, en revanche l'application de ces décisions induit un traitement très différent des citoyens face aux charges financières, les Pierreverdants et les Corbiériens étant bien mieux lotis que les Tullésains. Ce manquement à l'égalité de traitement de tous les citoyens motive donc légalement l'audit.

Sainte-Tulle : ça s'en va et ça revient...

Quant aux annonces faites à grands coups de trompette dans les médias par Sainte-Tulle et Manosque sur le retrait de Sainte-Tulle de SUD 04 et son arrivée à la CCLDV manosquine, elles n'ont plus eu aucune réalité quand il s'est agi pour Sainte-Tulle de ne pas laisser échapper certaines subventions : miraculeusement remariés avec SUD 04, les élus de Sainte-Tulle qui avaient fait de la théâtrale bouderie devant les médias en ne participant plus aux conseils inercommunautaires (ils étaient «présents-absents», une nouveauté dans le paysage politique) sont réapparus au grand complet lors du dernier conseil intercommunautaire.

Le mariage de la carpe et du lapin

La vérité, c'est que les Tullésains se précipitent dans les bras de Manosque, en laissant derrière eux une dette et qu'ils se précipitent dans les bras de SUD 04 dès lors qu'il s'agit d'y trouver encore quelques piécettes.

Au final, comme l'a toujours déclaré Sylviane Chaumont : un retrait ne se fait pas d'un claquement de doigts, avec des effets d'annonce dans la presse, mais que c'est à la Préfecture de décider. ■

Pour l'adjoint aux finances François Ayella et le 1er adjoint Yves Marchais, ces regroupements imposés dans la précipitation ajouteront une surcouche financière et administrative.

Cour des Comptes

«On observe que les dépenses du bloc communal ont augmenté de plus de 3% notamment du fait des structures intercommunales dont les postes de dépense ont progressé de 7,7% après avoir augmenté de 10,7% en 2009».

Rapport de la Commission des Finances locales de l'Association des Maires de France le 5 juillet 20011

22 juin

Championnat de France cycliste de gendarmerie

Pour la 12e édition de ce championnat, c'est un circuit entre Sainte-Tulle et Pierrevert qui a été choisi, un excellent parcours d'après les organisateurs et Bernard Thévenet (deux fois vainqueur du Tour de France) et commissaire de la course.

Au onzième passage, la Couosto a joué l'arbitre final, entre Evan Ferrand, 23 ans qui a démarré un peu avant le rond-point Saint-Joseph et le vainqueur de l'an dernier, Thomas Terretaz, lequel, un peu plus lourd et ayant bénéficié de moins de préparation, n'a pu rattraper le fuyard, malgré une spectaculaire descente vers Sainte-Tulle.

Seuls des gendarmes, venus de toute la France, participent à ces courses d'un niveau élevé.

Après 3 heures d'effort, l'avant-dernière montée de la

Les coureurs ont été hébergés par le centre Regain et la soirée de gala a eu lieu à la salle polyvalente de Pierrevert sous l'égide du général de division Marc Mondoulet commandant la région de gendarmerie de PACA et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud et celle du général Lallemand, un des fidèles organisateurs de ce championnat avec le colonel Alexandre Korsakoff commandant le groupement de gendarmerie départementale. ■

Podium filles. ▶

Podium Elite avec les officiers de gendarmerie, Bernard Thévenet (chemise blanche), la championne de ski Christine Goitchell (blouse rose) et Jean Tigana (dernier). ▶

La Couosto n'a pas encore départagé Evan et Thomas, à 23 km/h au sommet, au compteur de la voiture du commissaire de course, B. Thévenet.

B. Thévenet et les conseillers généraux. S. Chaumont et R. Aubert.

Classements

Vétérans 1

Sébastien Bousse
Philippe Jambou — tous trois en 2h20
Didier Talobre

Vétérans 2

Jacques Lucas : 2h 04
Pascal Mertz : 2h 05
Joseph Correi : 2h 05 (2 secondes d'écart)

Elite (11 tours)

Evan Ferrand Prevo (zone Est) : 2h 53.33
Thomas Terrettaz (zone Sud Est) : 2h 53.38
David Roche (zone Sud Ouest) : 2h 59

Dames (moins de tours)

Sandrine Etienne : 1h 41
Hélène Soumillon : 1h 46
Sandra Dupont : 1h 48

Printemps des poètes

Voici un poème tiré au sort pour le Renard d'Or, composé par Célia, de la classe de CM2 de Mme Izart qui a participé cette année encore au printemps des poètes, initié par le Conseil général 04… Un travail de qualité et une soirée riche de poésie ! ■

Les cinq sens des paysages

Regarde, tous ces paysages
En bas de l'auvent
L'arbre solitaire, poussé par le vent
Qui sert de recueil vivant
A tous ces animaux de passage

Ecoute, les bruits qui t'entourent
Le chant des herbes folles
remplies d'amour…
Sens ces multiples odeurs
Qui emmènent les rêveurs…

14 juillet

Pompiers, aïolli, bal et feux d'artifice

Pierrevert a été une des seules communes à faire tirer son feu d'artifice, le 13 juillet, malgré la pluie tombée en force toute la journée : les fusées étaient bien abritées et la météo avait annoncé la fin des nuages pour la soirée.

Le nombreux public a été ravi, ainsi que les artificiers qui ont malicieusement modulé leurs tirs en fonction des réactions de la foule. Un feu d'artifice coûte 5000€. S'il n'est pas tiré, soit il est reporté, soit la commune dédommage de moitié les artificiers.

Le lendemain matin, nos amis les pompiers ont fait un petit détour par la commune pour partager un rafraîchissement et faire admirer leurs impressionnants engins impeccablement entretenus (c'est le département qui les finance) avant de parader sous un soleil de plomb à Manosque.

Et à midi, on a joyeusement mangé et dansé sous les platanes de la Place de la Liberté, comme le veut la tradition, entre Pierreverdants et touristes. Une idée à suivre : celle de cette Alsacienne qui suggère des nappes bleues, des assiettes blanches et des serviettes rouges. «Mais c'est bien sûr !». ■

13 juillet

Un prix féminin pour un vin de la Cave

Le Conseil régional PACA a organisé cette année le trophée régional des vins au féminin ; un jury exclusivement féminin a jugé le goût des vins et leur emballage, aussi bien pour des rouges, des rosés que des blancs. Quinze vins ont été choisis parmi les 240 concurrents de notre Région si riche en viticulture.

Le rosé coteaux de Pierrevert, cuvée du village d'or a remporté le prix de la cohérence : le liquide tenant les promesses de l'aspect de la bouteille. Une qualité sans doute typiquement féminine que d'aimer que le fond corresponde à la forme. «La plupart des vins récompensés dont d'ailleurs produits par des femmes», a constaté Mireille Peirano, vice-présidente du Conseil régional de PACA, venue remettre samedi 25 juin cette belle récompense aux présidents de la cave Coopérative, MM. Seguin et Constant. ■

25 juillet

Fin du Tour de France

En 2010, pour sa première participation au Tour de France, le Pierreverdant Julien El Farès avait terminé à la 27e place, un classement remarqué ; en 2011, il y avait fort à parier que le jeune loup serait surveillé de près et sa 40e place n'est donc pas surprenante. Julien peut être satisfait de son 2e Tour de France où il s'est distingué dans quatre échappées, dont une qui l'a vu arriver 4e de l'étape. En meilleure forme qu'au départ, le coureur en rouge a déjà enchaîné plusieurs courses dont la dernière au Canada. En septembre, avant la naissance du bébé qu'attend son épouse Bettina, il annoncera s'il reste ou non dans l'équipe Cofidis. ■

Abandons de l'été • Chiots cherchent maîtres

Incroyable, mais malheureusement vrai : trois petits chiots, bien en vie, costauds et frétillants avaient été jetés à la poubelle montée de la Couosto fin juillet ; l'un d'eux a déjà été adopté. Cette attitude déplorable est passible d'une très forte amende. ■

Pour savoir s'ils sont toujours adoptables, renseignements en mairie.

Fin de l'année scolaire

Les enfants n'oublient pas le Japon

Les messages de solidarité pierreverdants ont été acheminés vers le Japon ; ils ont été envoyés aux élèves de **l'école primaire Taga d'Aomori** (photo) qui réouvre ses portes après avoir été fortement endommagée par le tsunami de mars dernier... ■

Voici le message de notre maire qui est parti avec un bouquet de lavande vers cette ville japonaise

«Quand on est maire, tous les jours il faut penser à exercer la solidarité dans sa commune : les uns sont riches, les autres pauvres, les uns heureux, les autres frappés par un malheur, les uns jeunes et gais, d'autres âgés et esseulés…
Souvent ceux qui vont bien sont triomphants et personnels. Et pourtant, la vie, le destin, la nature peuvent tout bouleverser. Et ceux qui se croyaient invincibles ont soudain besoin des autres.
Il n'y a rien de plus important que la solidarité et la fraternité ; de la compréhension que nous sommes tous faits de la même énergie et que nous vivons sur la même planète naîtront un présent et futur heureux pour nous et nos enfants.
Les vraies richesses sont dans le partage et non dans l'accumulation ; aujourd'hui nous voulons vous dire que vous n'êtes pas seuls, que nous partageons votre désarroi, que nous suivons vos efforts de reconstruction avec admiration, que nous espérons que ce qui est arrivé portera des leçons pour le futur.

La lavande est une plante de nos terroirs : même séchée, elle diffuse son parfum. Que ce parfum vous donne du courage et vous rappelle que de l'autre côté de la Terre, des Français pensent à vous.
Nous vous encourageons à voir l'avenir avec espoir,

Sylviane Chaumont, avec les Pierreverdants

Nous remercions tous les parents qui ont participé à la collecte de lait, partie également vers le Japon.

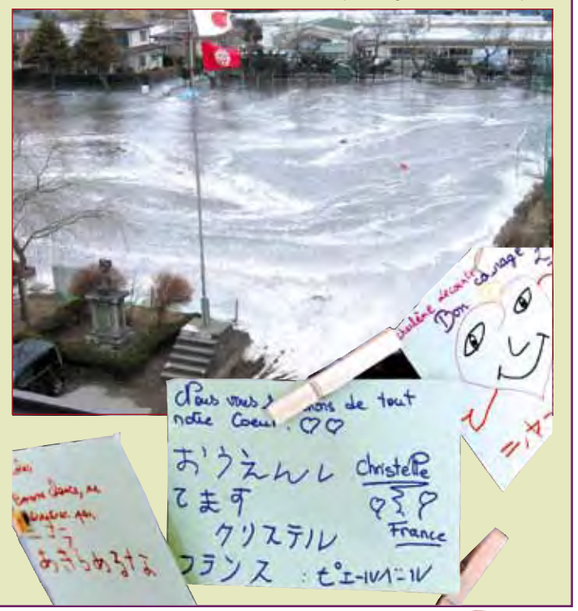

5 août

École du cirque pour les uns…

Au Centre aéré, grâce à l'excellent Loly Circus d'Oraison, les enfants ont exercé leurs talents d'équilibristes, de clowns, de jonglage. Pour Dominique Doumax, directrice du centre, le cirque présenté en spectacle constitue pour les enfants une prise de confiance en soi, un développement de l'assurance en se montrant devant un public. Public de parents conquis, bien entendu ! ■

…séjour en montagne à Pont du Fossé pour les autres.

5 août

Lâcher de ballons

Pour clore la dernière semaine au Centre aéré, les enfants ont lâché des ballons, porteurs de messages d'affection et de soutien pour les enfants en souffrance ailleurs dans le monde. «Pendant que nous on s'amuse, il y en a qui ont peur...» a confié une des petites filles qui espère que son ballon rose et son message iront très loin, et qu'on lui répondra. Cette manifestation festive manière à l'initiative de Dominique Doumax, directrice du Centre, préserve la gaîté de nos enfants en vacances tout en les ouvrant sur le monde qui les entoure. ■

5 août

In Régusse festival

Sponsorisée par le Domaine de Régusse, dont le chef de culture Patrick Reynaud est un jazzman (ceci explique cela) la 3e édition de cette soirée de jazz champêtre a été placée sous les ors des pierres dorées par le soleil couchant de la chapelle du XIIe siècle répondant aux ors du saxo de Don Billiez ; ambiance magique, avec du blues, du swing, de la pop, sous les étoiles et des musiciens vibrants de qualité : Pierre Bruzzo, Peggy Quetglass, Pierre Sybille, Sam Favreau.... ■

7 août

Pierrevert Village d'Artistes

L'association pierreverdante R'Eve d'Art, présidée par Evelyne Roux a présenté les œuvres de 18 artistes pierreverdants; sculpteurs, peintres, photographes, graveurs, poètes, romanciers... ils étaient nombreux aussi à suivre Michel Le Martret pour une visite guidée du patrimoine de Pierrevert.
R'Eve d'Art est une jeune association créée en juin 2010 afin de permettre aux artistes d'exposer facilement à Pierrevert; R'eve d'Art a utilisé deux salles de Pierrevert, à la Frache, et à La Maison pour Tous. Pendant la durée de l'exposition, et comme l'été dernier, des sculptures de R'Eve d'Art ont été accueillies dans les vitrines de nos commerçants. R'Eve d'Art les en remercie. ■

www.revedart.com
http://www.revedart.com/

Grâce au support de la municipalité, Evelyne Roux, présidente de R'Eve d'Art , a pu expérimenter un nouveau concept de galerie temporaire: si un artiste souhaite exposer quelques oeuvres, il contacte l'association et expose seul ou en compagnie d'autres artistes sur un thème voisin ou complémentaire. L'adhésion à l'association permet d'exposer autant de fois que souhaité dans l'année.

26 août

Il vente !

Après la canicule, alors que presque toute la France est sous les orages, nous subissons un vent violent qui a jeté quelques branches à terre et déraciné dans la nuit un arbre mort face au portail Saint-Joseph.
Heureusement, il n'y avait pas de voiture stationnée à cet endroit. Les Services techniques ont rapidement dégagé le tronc samedi matin.

Il faut savoir que chaque propriétaire privé est responsable de l'élagage de ses arbres et haies, dès lors qu'ils côtoient un espace public.

Les dégâts causés par la chute de branches mortes leur sont imputables. ■

19 août

Ségolène Royal en visite

Un maire prend-il des vacances ? Au moment où elle bouclait ses valises, Sylviane Chaumont a eu un appel téléphonique inattendu de **Jean-Louis Bianco** : «accepterais-tu que Ségolène Royal vienne à Pierrevert pour que tu lui parles de vos projets qui sont originaux et qui concrétisent certaines de ses idées ?»
Notre maire a donc préparé la venue de Ségolène Royal, pour jeudi 18 et vendredi 19 août.

Cordialité et curiosité

N'appartenant pas au Parti Socialiste, Sylviane Chaumont a invité pour cette rencontre plutôt privée les élus, le personnel de la mairie, les journalistes et quelques personnalités de la vie locale, dont des maires qui sont ses amis : Alain Ferreti, maire de Grambois et président de la CAF 04, Jérôme Dubois, maire de Volx et président du Pays de Haute-Provence, Jean-Claude Castel, maire UMP de Corbières, quelques conseillers généraux.

Arrivée avec Jean-Louis Bianco et quelques proches **jeudi soir chez un Pierreverdant** qui l'a hébergée, Ségolène Royal a mis la main à la pâte pour enfourner une pizza… «royale», avant de partager un repas simple au bord de la piscine et terminer par une conversation tardive autour d'une tisane à la badasse.

Le lendemain vendredi, la journée a débuté en mairie par une **conférence de presse** ; Ségolène Royale a répondu à l'inévitable question sur l'affolement des marchés par la nécessaire réforme du système boursier et la taxation des transactions, la fin des niches fiscales, la création d'une banque régionale pour aider les PME et créateurs d'entreprise.

Démocratie participative sur le terrain

Puis c'est Sylviane Chaumont qui a présenté **les projets pierreverdants originaux** : cantine bio et intergénérationnelle, éco-quartier, en insistant sur le rôle prépondérant du Département et de la Région pour suivre et aider les gros projets communaux.
Tout le monde s'est rendu à pied à la **Cave coopérative**, en slalomant quelque peu, Ségolène Royal ayant plaisir à saluer toutes les personnes présentes.

Puis un petit **pique-nique** préparé par le traiteur pierreverdant L'Oulivié a été offert par la mairie **chapelle Saint-Patrice** où amis et militants avaient aussi apporté quelques victuailles avant que Ségolène Royal ne visite la Ressourcerie de Peyruis, puis l'Occitane : «une aventure humaine qui montre qu'en France on a de la créativité et qu'il faut faciliter la tâche des petites et moyennes entreprises».

Un dernier tour à la salle de la Frâche pour rencontrer les militants de Désirs d'Avenir et Ségolène a été reconduite à la gare TGV d'Aix.
Le lendemain, elle était déjà sur TF1…

Quelques impressions

«Une femme simple, abordable. Jolie et soignée, mais sans chichis». «Une femme qui sait ce qu'elle dit, que l'on écoute avec plaisir car elle s'explique simplement et non pas comme certains politiques avec une emphase trop souvent incompréhensible. Je la trouve tout à fait dans le ton de Jean-Louis Bianco ;» «Une écoute permamente, mais aussi l'oeil du maître».
«Elle a des solutions concrètes pour tout».

Pour Sylviane Chaumont, «c'est un honneur d'accueillir la première femme à être arrivée à un deuxième tour de présidentielles. Elle est très organisée, rigoureuse, optimiste ; il faut une santé et une volonté de fer pour tenir son rythme. En même temps, elle a un regard de mère de famille et fait attention à chacun. On l'appelle par son prénom, c'est significatif.
Politiquement je pense qu'elle est intuitivement, comme beaucoup de femmes, en avance sur son temps, car l'humain prime sur tout pour elle. D'ailleurs, elle a apprécié mon attachement à Pierrevert et vraiment aimé l'ambiance du village». ■

Agenda 21
Éducation à l'environnement

Le Conseil Général 04 dans le cadre de son Agenda 21 propose pour la rentrée scolaire des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, à destination du jeune public, à la fois dans les écoles mais aussi dans les centres de loisirs. L'école de Pierrevert a répondu présente.

Les objectifs de ce programme sont :
- expliquer et faire connaître au jeune public **le cycle végétal d'une plante,** ses besoins (nutriments, croissance, eau, etc.),
- expliquer ce que sont **les produits phytosanitaires** et leur utilisation,
- sensibiliser sur **les impacts des pesticides** sur la santé humaine et l'environnement (biodiversité),
- présenter **les solutions alternatives** aux pesticides à travers l'exemple du jardinage au naturel,
- acquérir des **savoir-faire simples** sur le jardinage sans pesticides.

Deux classes de CE1 et le Centre de loisirs ont imaginé de réaliser **un jardin potager bio.** Pour ce faire, la Mairie, en attendant **l'espace potager du projet écocitoyen,** a mis à leur disposition le grand jardin en friche nouvellement acquis en dessous du Musée de la vigne.
Après une préparation du terrain par les Services techniques, les enfants pourront s'adonner au jardinage à partir du mois d'octobre… Nous suivrons avec intérêt les différentes étapes de préparation, tout en guettant les premiers légumes d'hiver… ■

Deux classes de CE1 *et le* ***Centre de loisirs*** *vont réaliser un jardin potager bio.*

Cette année encore
Observer, cadrer, partager, mettre en forme

Les Nuits photographiques, ce ne sont pas seulement les plus grands photographes internationaux - Knapp, Toscani, Weiss, Hiett, Carrara… qui débarquent amicalement à Pierrevert pour transfigurer nos nuits de juillet.
Eux sont le haut de l'iceberg. Le bas de l'iceberg tout aussi important, c'est **le travail de créativité mené bénévolement au sein de l'école** toute l'année par les photographes pierreverdants : Henri Kartmann, François-Xavier Emery, Yves Marchais, Bernard Petit et Stéphane Kossmann lorsqu'il peut quitter New-York.

Deux classes de maternelle et deux classes du primaire ont ainsi profité des conseils des photographes et du matériel mis à disposition par la mairie durant les 2 derniers trimestres scolaires.
L'image est omniprésente dans notre société et ce travail permet d'apprendre à la lire, la maîtriser et d'en approcher la technicité.
Important aussi : le travail de groupe (les unes posent, les autres s'improvisent spontanément assistants, d'autres font des repérages, tous trient et choisissent les photos les meilleures…) et bien sûr la créativité, le sens de l'harmonie.

L'an dernier une des photos (une main d'enfant sur une feuille de figuier) avait été choisie par Sylviane Chaumont pour sa carte de vœux de Conseillère générale. ■

Les photos sélectionnées par les enfants ont été exposées aux Nuits de Pierrevert et ont été l'objet des commentaires appréciateurs des photographes.

Une expérience unique et impressionnante : les enfants participent à une émission radio, avec leurs institutrice et Madame le Maire pour s'exprimer sur l'art de la photo.

La cantine en chiffres

Pour les «grands»
Ticket : *2,80€ + 0,30€ pour l'animation du temps méridien.* **En 2010 :** *entre 150 et 170 enfants/jour sur 2 services.*
Pour les «petits»
Ticket repas : *2,80€.*
En 2010 : *60 enfants/jour sur 2 services.*

Une bonne façon de savoir ce que mange votre enfant

Les parents qui le désirent sont invités à venir déjeuner avec leurs enfants ; il suffit de s'inscrire sur le panneau apposé à la porte de la cuisine.

Que va manger mon enfant ?

L'équipe d'animation *accompagne les repas, veille à ce que tout se passe bien, sensibilise les enfants au* ***manger-sain****, au développement durable et aux produits locaux.*

En 2010, nos cuisinières ont reçu le 2e prix pour leurs sculptures de légumes et en 2011 le 2e prix pour le concours des Toqués. Le plaisir de l'oeil est important pour ouvrir l'appétit !

La formation
Une exigence du maire

Pour développer une politique du goût et de qualité, la municipalité veille non seulement aux formations obligatoires en matière d'hygiène de nouvelles techniques de cuisine, d'animation autour des temps de repas, mais incite le personnel à participer aux réunions, aux animations du Parc du Lubéron ou d'Agribio 04.

Fraîcheur et produits de qualité

Les **«grands»,** c'est-à-dire les élèves de l'école élémentaire mangent au restaurant scolaire où les repas sont préparés au jour le jour par nos deux cuisinières, **Jacqueline et Laurence.** Pour elles, le choix des produits est primordial ; et elles savent que bien cuisiner et bien présenter les plats se conjuguent pour ouvrir l'appétit des enfants.
Les repas comportent depuis janvier 2011 des **ingrédients bio et locaux** dans toutes les préparations. Lors des repas 100% locaux, des agriculteurs ou éleveurs de Pierrevert viennent transmettre la passion de leur métier aux enfants.
Très active, la restauration scolaire de Pierrevert participe aux actions d'**Agribio 04,** à celles du **Pays de Haute-Provence,** à celles du **Parc du Luberon,** comme l'opération «*De la ferme à ta cantine*».
Enfin, une fois par mois, un repas à thème (identifiable selon un code couleur sur les menus affichés en mairie ou sur notre site Internet) ouvre les papilles des enfants à des goûts venus d'ailleurs.

L'office maternel pour les plus petits

Par manque de place et pour pouvoir accueillir un maximum d'enfants, la municipalité a ouvert un **second réfectoire, réservé aux petits de maternelle.** Cette alternative a permis de faire déjeuner les maternelles entre eux, au calme, et accompagnés par du personnel spécialisé dans la petite enfance.
Il était impossible pour des raisons d'hygiène de descendre les plats de l'étage supérieur vers ce second réfectoire, sauf à investir dans du matériel coûteux et qui n'aurait plus servi dans un an lorsque le nouveau restaurant scolaire aura été construit.
La municipalité a donc lancé une consultation auprès de divers prestataires ; Provence Plats a été retenu pour 2010. Suite à cette première expérience, **Florence Dibon,** adjointe, a relancé cette consultation en juin 2011, mais en exigeant encore plus de critères de qualité. Seuls deux prestataires ont été conformes à ces critères et la commission MAPA a retenu à nouveau la candidature de Provence Plats, mais à la condition d'un suivi très rigoureux par nos services. De plus, une diététicienne viendra régulièrement apporter un suivi pédagogique auprès des enfants et de l'équipe de service.

Le futur restaurant scolaire Tous ensemble

Dès notre élection, nous avons lancé le projet de restaurant scolaire. **Les travaux vont commencer cette année.** Grâce surtout aux subventions européennes, ce projet durable, jugé exemplaire et pilote par nos différents partenaires, sera financé à 80% par ces partenaires (tous très impliqués) et ne pèsera ainsi pas sur les contribuables pierreverdants. Quand ce restaurant en self sera prêt, avec deux salles à manger distinctes, une pour les grands, une pour les petits, tout le monde profitera de la même cuisine, préparée en interne par nos cantinières.
Il est aussi prévu que les personnes âgées valides puissent déjeuner avec les enfants pour les rassurer, pour partager un moment convivial et créer des liens entre générations.
En attendant, bon appétit à tous ! ■

Classes chargées
Les communes n'ont pas à pallier les manquements de l'État

À la rentrée 2010, nous avions préparé une nouvelle salle de classe, embauché une aide maternelle : autant de peines perdues, la 5e classe obtenue il y a deux ans n'ayant pas été reconduite. Pour cette rentrée 2011, il y a encore eu des suppressions de classes dans le département, malgré l'augmentation de la population. Comme l'a amèrement constaté le Conseiller général de droite Jean Ballester en mai : «*Toutes nos communes ont fait des efforts d'investissements importants pour leurs écoles, et tout cela aujourd'hui est peine perdue.*»

Cette année, les classes de maternelle tournent à Pierrevert dans une moyenne de près de **30 enfants,** ce qui est lourd pour ces tranches d'âges. Heureusement, nos instituteurs s'investissent exemplairement, et le public scolaire pierreverdant est particulièrement «sage» et ne pose pas de problème majeur.

En maternelle, la commune affecte et paie de ses deniers, encore cette année, **une aide maternelle (ASEM) par classe,** ce qui n'est pas une obligation et dépasse la norme.
Nous sommes pris dans une double contrainte : **l'État, en effet, surcharge les classes** et pour compenser, les contribuables locaux, via les impôts locaux de la commune, doivent financer des ASEM pour soutenir les instituteurs débordés. Or dans le même temps, **les dotations de l'Etat aux communes ont été diminuées !** Les aides de la commune entièrement financées par elle, se heurtent donc à cette problématique.

Le problème des cantines devient lui aussi financièrement crucial avec toujours plus d'enfants. Le ticket du repas devra de plus en plus être pris en charge par les parents, selon le principe que c'est l'usager/utilisateur qui paie.
Si la qualité de l'éducation est une priorité et un fondement essentiel de la culture démocratique pour notre maire, **Sylviane Chaumont,** ancienne enseignante, tout comme pour l'adjointe aux affaires scolaires **Florence Dibon** dont la petite fille fréquente aussi l'école, nos élus se refusent cependant à entraîner les contribuables pierreverdants dans le piège tendu par l'Etat : **à savoir que petit à petit les ménages prennent en charge - au travers de leurs impôts locaux - les manquements de l'État au niveau des crèches et des écoles.**

En cela, vos élus pierreverdants rejoignent la résistance et l'appel à la vigilance de l'Association des Maires de France. ■

École relookée

Services Techniques, élus et entreprises ont mis à profit les vacances pour continuer à moderniser l'école : réfection de toilettes, remplacement du système d'écoulement, pose de carrelage antidérapant, en maternelle et élémentaire, peinture et pose nouveau plafond insonorisant dans 2 classes de l'élémentaire.

Avec 6,1 enseignants pour 100 élèves ou étudiants, la France présente le plus faible taux d'encadrement des 34 pays de l'OCDE ; ce taux est de 5 dans le primaire.
www.strategie.gouv.fr (rubrique Publications)

Cantine

Le rôle de la Commune

Une cantine n'est pas un service obligatoire. *Néanmoins de nos jours, tout comme la crèche, elle est* ***incontournable pour les parents*** *qui travaillent souvent tous deux. Le prix actuel du ticket n'est pas le coût réel d'un repas, la commune complète. Pour pouvoir maintenir ce service, il faudra sans doute que dans l'avenir le coût payé par les usagers se rapproche peu à peu du coût réel.*

«Les Renardeaux»

Accueil de loisirs sans hebergement

Dès le mercredi 7 septembre, *Dominique et toute son équipe accueilleront vos enfants tous les mercredis en période scolaire. Nous rappelons que le* ***centre sera ouvert 1 semaine pour les vacances de la Toussaint, 2 semaines en février, 2 semaines à Pâques et 5 semaines en été.*** *Vous pouvez inscrire vos enfants pour les mercredis de septembre et octobre.*

Les dates à retenir

CALENDRIER SCOLAIRE	
Rentrée des enseignants	Vendredi 2 septembre 2011
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 5 septembre 2011
Toussaint	Samedi 22 octobre 2011 au Jeudi 3 novembre 2011
Noël	Samedi 17 décembre 2011 au Mardi 3 janvier 2012
Hiver	Samedi 25 février 2012 au Lundi 12 mars 2012
Printemps	Samedi 21 avril 2012 au Lundi 7 mai 2012
Début des vacances d'été	Jeudi 5 juillet 2012

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

ATTENTION TOUSSAINT !

La rentrée des vacances de la Toussaint, pour les enfants de l'école maternelle et primaire se fera le **mercredi 2 novembre.** Récupération par anticipation du vendredi 18 mai 2012 (pont de l'Ascension).

Dates limite de paiement pour les repas des mois :

D'octobre : le 14 septembre 2011.
De novembre : le 19 octobre 2011.
De décembre : le 16 novembre 2011.
De janvier : le 14 décembre 2011.
Le tableau des inscriptions (septembre à décembre) est disponible en mairie ou sur le site **www.mairie-pierrevert.fr** (rubrique enfance/jeunesse). **Attention à ne pas dépasser les dates limites d'inscription.**
Paiement par chèque ou espèces à déposer soit dans la boîte à lettre de la mairie ou directement au service des affaires scolaires, au 1er étage, auprès de Sandrine Colombe.

Les inscriptions au restaurant scolaire :

Comme prévu dans les règlements intérieurs, seuls les enfants dont les deux parents peuvent justifier d'une activité professionnelle (ou demandeur d'emploi) ouvrent droit aux services de la restauration scolaire et du périscolaire.

C'est pour cette raison que l'inscription est obligatoire chaque année.

Merci de remplir la fiche de liaison (dernière page du livret scolaire distribué en fin d'année scolaire) accompagnée d'un **justificatif de domicile récent, justificatif de travail, livret de famille** et jugement de divorce si séparation. ■

Contact mairie : Sandrine COLOMBE, affaires scolaires - Tél. 04 92 72 86 87

Garderie

Les familles participent financièrement à la prestation de la garderie scolaire du matin, aussi bien à l'école élémentaire qu'à l'école maternelle en donnant **un ticket garderie** à 0,75€ (jaune). Ce ticket s'achète par **carnet de 10** en mairie au service des Affaires Scolaires.
La prestation «animation» du temps méridien de l'école élémentaire, dans le cadre du contrat «Enfance-Jeunesse» signé avec la CAF, s'élève à **0.30€ par jour et par enfant.**
Le règlement se fera au réel et par trimestre au vu des listes de pointages en Mairie, auprès du service des Affaires Scolaires ***(Cf. règlement intérieur en annexe)***. ■

Lieu/Horaires	Matins 7h30/ 8h20	Midis 11h30/12h30*/13h30	Soirs 16h30/ 18h00
Maternelle	Accueil encadré	Temps repas, Garderie*	Accueil encadré
Elémentaire	Accueil encadré	Garderie*, Temps repas Accueil animé méridien Ateliers au choix	Accueil animé Étude surveillé Ateliers au choix

Accueil encadré : 0,75€/séance. **Étude surveillée :** 0,75€/séance. **Accueil animé :** 0,75€/éance. **Atelier au choix :** 0,75€/séance (sur inscription). **Garderie*:** Gratuit. **Accueil animé du temps méridien :** 0,30€ par jour de présence à la cantine (facture au trimestre).

LIGNE DÉPARTEMENTALE

Corbières • Sainte-Tulle • Pierrevert • Manosque

CONSEIL GÉNÉRAL ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

2010 - 2011

		N° DE SERVICE								N° DE SERVICE								
		30	31	32	32 bis	33	34	35			40	41	42	43	44	45	46	47
		DÉPART DU SERVICE								ARRIVÉE DU SERVICE								
CORBIÈRES Village	31	07:15	07:15	08:05	08:05	09:00	13:40	16:42	CORBIÈRES Village	31	08:00	08:59	12:38	16:42	17:41	17:41	18:45	18:45
CORBIÈRES ZI	30	07:17	07:17	08:08	08:08	09:02	13:42	16:44	CORBIÈRES ZI	30		08:57	12:35	16:40	17:39	17:39	18:43	18:43
Ste-TULLE Collège	29			08:13					Ste-TULLE Collège	29			12:30	16:35				
Ste-TULLE Place Jules-Guesdes (colibri)	28	07:24	07:24	08:18	08:18	09:07	13:47	16:49	Ste-TULLE Place Jules-Guesdes (colibri)	28	07:55	08:52	12:20	16:30	17:32	17:32	18:39	18:39
Ste-TULLE Picottes	27			08:20	08:20	09:09	13:49	16:51	Ste-TULLE Picottes	27			12:15	16:28	17:34	17:34	18:37	18:37
Ste-TULLE ZI	26	07:26	07:26	08:22				16:52	Ste-TULLE ZI	26	07:54	08:50			17:30	17:30		
PIERREVERT Les Hougues	25				08:23	09:12	13:52		PIERREVERT Les Hougues	25			12:10	16:26			18:35	18:35
PIERREVERT La Croix	24				08:25	09:14	13:54		PIERREVERT La Croix	24			12:08	16:24			18:32	18:32
PIERREVERT Village	23				08:27	09:16	13:56		PIERREVERT Village	23			12:06	16:22			18:31	18:31
PIERREVERT Parrin	22				08:29	09:18	13:58		PIERREVERT Parrin	22			12:04	16:20			18:30	18:30
PIERREVERT Fontaine	20				08:33	09:22	14:02		PIERREVERT Fontaine	20			12:00	16:16			18:26	18:26
PIERREVERT Esquirolles (Pinède)	19				08:36	09:25	14:05		PIERREVERT Esquirolles (Pinède)	19			11:57	16:13			18:24	18:24
MANOSQUE Maison de retraite	18				08:41	09:30	14:10		MANOSQUE Maison de retraite	18			11:53	16:10			18:22	18:22
MANOSQUE CCAS	17				08:43	09:32	14:12		MANOSQUE CCAS	17			11:51	16:08			18:19	18:19
MANOSQUE Av. Jean Giono	16				08:45	09:34	14:14		MANOSQUE Av. Jean Giono	16			11:49	16:06			18:18	18:18
MANOSQUE Gare SNCF	12	07:34	07:34	08:30					MANOSQUE Gare SNCF	12		08:42	11:43					
MANOSQUE 3e lycée	13	07:36		08:32					MANOSQUE Collège Giono	15	07:47				17:15			
MANOSQUE Gare routière	10	07:37	07:35	08:35	08:48	09:36	14:16	17:00	MANOSQUE Villette	14	07:42				17:10		18:15	
MANOSQUE Villette	14	07:42		08:40					MANOSQUE Gare routière	10	07:37	08:35	11:46	16:03	17:20	17:20	18:08	18:08
MANOSQUE Collège Giono	15	07:47							MANOSQUE 3e lycée	13					17:05		18:03	
MANOSQUE Gare routière	10								MANOSQUE Gare SNCF	12				15:53			18:00	18:00
		ARRIVÉE DU SERVICE								DÉPART DU SERVICE								
FONCTIONNEMENT DE LA LIGNE		LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	SAM	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	FONCTIONNEMENT DE LA LIGNE		LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN SAM	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN	LUN MAR MER JEU VEN
		Période scolaire	Période de vacances	Annuel							Annuel				Période scolaire	Période de vacances	Période scolaire	Période de vacances
Ne circule pas les jours fériés																		

Le mercredi 13h00 les lycéens de Corbières prennent le car scolaire spécialisé de Ste Tulle qui est prolongé jusqu'à Corbières.

- **Tarifs :** (paiement dans les cars) **2€** le trajet // **3€20** l'aller/retour // **1€** le carnet 10 voyages.
- **Cartes abonnements :** Hebdomadaire : **10€** (valable du lundi au dimanche soir).
- **Mensuel : 28€80** (fournir pièce et photo d'identité).

Pour tous disfonctionnements de la ligne appelez Autocars SOMATRAV au **04 92 72 10 18.**

Autocars somatrav MANOSQUE — BP 412 - 04100 Manosque • http://www.somatrav.com • e-mail : somatrav@wanadoo.fr

Les Nuits Photographiques de Pierrevert

Synergie

Pour sa 3e édition, le festival
est resté fidèle à lui-même :
du bénévolat, de la gratuité,
de la débrouillardise
et de l'amitié, l'enthousiasme
des journalistes, l'accueil
chaleureux des Pierreverdants
chez eux,
de grands photographes
venus gratuitement
de toute la planète,
un public curieux
qui participe
à cette ouverture
sensible aux autres
et au monde
à travers l'Art.

2011 • 22 / 23 / 24 juillet . . .

Photo Marcel Balandia

Photo Yves Marchais

3 soirées de projections nocturnes sur grand écran

400 spectateurs chaque soir
40 photographes
1 plateau radio
11 lieux d'exposition
4 vernissages
1 concert de jazz
5 photos géantes de stars
1 leçon de photo par Steve Hiett
1 stand de matériel photo
Leica, Nikon, Broncolor...
1 galerie parisienne présentant
des auteurs majeurs
30 familles hebergeantes
60 bénévoles
500 repas pris à Pierrevert
7 équipiers : Stéphane Kossmann,
Henri Kartmann,Elisabeth Dussauze,
Alain Gualina, Francois Xavier Emery,
Bernard Petit, Yves Marchais.

1000 mercis
à la fondation Blachère, l'Union Européenne,
au Crédit Agricole, aux commercants de Pierrevert,
à la municipalité, au Conseil Général 04
et Régional PACA, à Jean-Paul Julien,
à Serge Nacmias, aux parquets Romoli,
à la SIMC, à SUD 04, à la Cave Coopérative,
aux Domaines de la Blaque et de Régusse,
à Monceau Fleurs, au Golf du Luberon,
à la Carrosserie Martin et la pharmacie Vilain,
à Carré Couleur, Youcast, Lothantique
et Fréquence Mistral...

Regards croisés

Photo André Carrara

Unique et rare

Pierrevert et Leica sont unis dans un univers de couleurs,
de lumière qui chantent sous le ciel étoilé des nuits de juillet.
Jeunes, très jeunes parfois sont les doigts des enfants
de Pierrevert qui pressent le bouton de déclenchement.
Encore plus jeune est l'esprit qui anime les doigts
des grands photographes internationaux immortalisant
depuis des années des instants de vie exceptionnels
ou banals de notre planète.

Leica - qui marque le monde
de l'image depuis un siècle -
vient à Pierrevert par passion,
sans ambition, uniquement par
croyance en ce festival unique en
France. Et Leica, comme
Oliviero Toscani, Peter Knapp,
André Carrara a aimé Pierrevert.

Jean-Jacques Karatchian,
Leica Camera AG

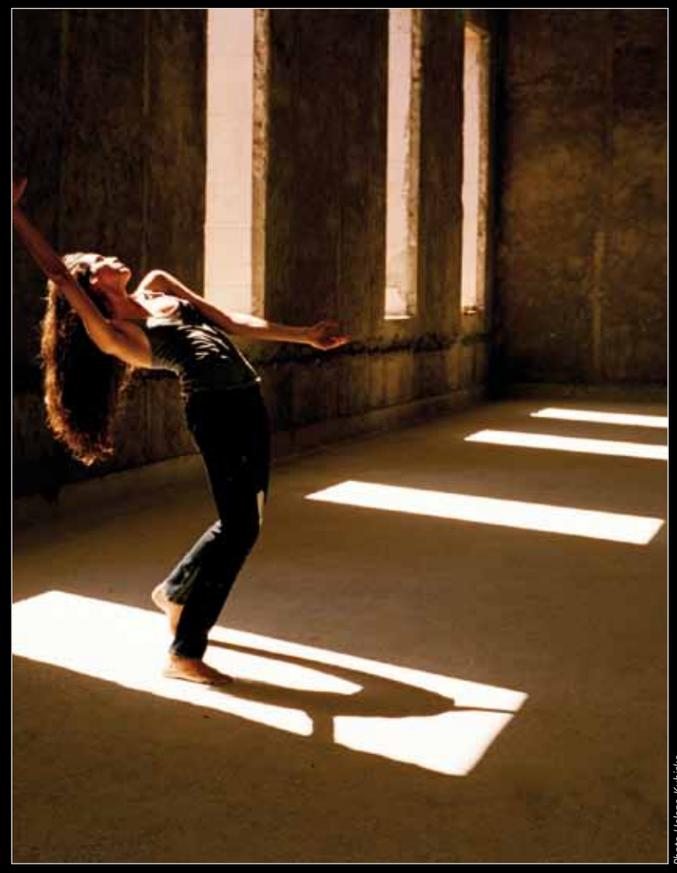
Photo Helena Kubicka

Photo Marie-Blanche Hannequin

2012 • 27/29/30 juillet . . .

Photo Marcel Balandra

Photo Amaury Brac

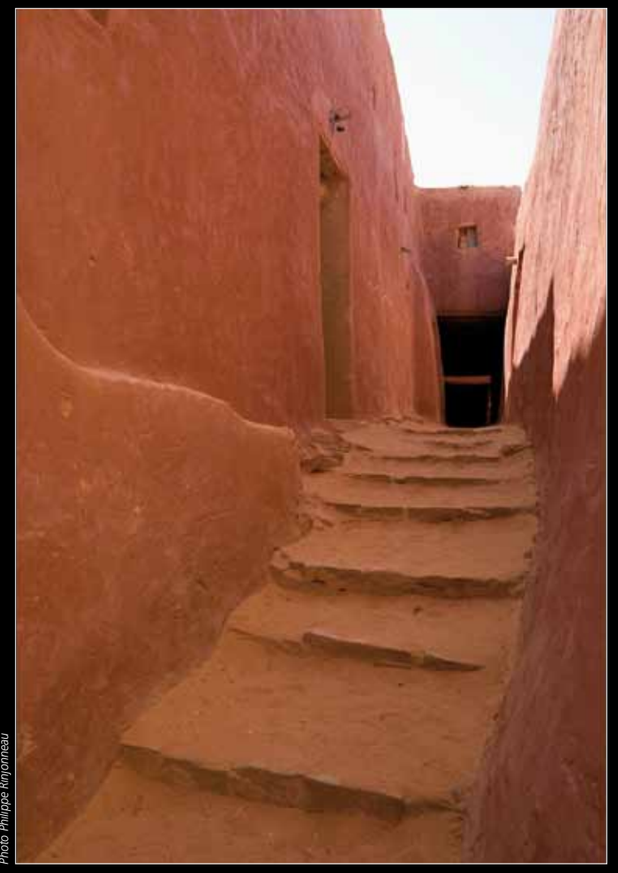
Photo Philippe Rinjonneau

Ainsi va la philosophie des Nuits de Pierrevert

«Ce festival,
fruit de l'ambitieuse idée
de cinq compères,
amis et simplement
voisins pierreverdants
aspirant au même idéal,
est l'occasion
de croiser les destins
de professionnels
et d'amateurs
d'ici et d'ailleurs...»

Chloé Arnaud
La Provence 24 juillet 2001

Photo Franck Rozet

http://www.lesnuitsdepierrevert.com <http://www.lesnuitsdepierrevert.com

L'eau en PACA
Abondante ou en danger ?

Notre XXI[e] siècle s'amorce avec un nouvel équilibre à trouver entre aménagement et environnement, et nécessairement en pensant développement soutenable et solidaire.
Le «toujours plus» et le «que pour moi» ne peuvent plus continuer.

Canal EDF et Durance aux Sept Lacs : l'exemple d'un compromis à trouver entre la préservation DURABLE des milieux et le développement des énergies RENOUVELABLES (hydroélectricité).

Historiquement, la Région PACA s'est depuis longtemps organisée, grâce à des aménagements agricoles et hydro-électriques (canaux, barrages) autour d'une gestion de la ressource en eau. **Malgré cette organisation, les risques de manque d'eau sur certains secteurs ou à certaines périodes de l'année pourraient s'intensifier, pour trois raisons** :
- l'évolution du climat,
- l'inégale répartition géographique des ressources en eau,
- l'inégal et intensif développement urbain.

Autrement dit, **l'eau n'est pas forcément là où les besoins vont être les plus importants**.
Il est donc essentiel de rechercher dès aujourd'hui un juste équilibre entre la disponibilité de la ressource et la demande en eau.
La Région PACA considère qu'il faut d'urgence anticiper l'avenir et propose un Schéma d'Orientation pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la ressource en Eau : le bien nommé SOURSE.

Diagnostic actuel de l'eau en PACA

1) Les ressources :
La ressource superficielle (rivières, lacs…) couvre 86% des usages (domestiques, agricoles…) de l'eau dans la Région PACA. Les 2/3 sont fournis par le système Durance/Verdon. Les eaux du Rhône représentent 4 fois les autres ressources superficielles de la Région, mais leur qualité en limite l'usage.
La ressource souterraine est importante et diversifiée (nappes alluviales, aquifères karstiques, aquifères profonds) mais étant invisible, les décideurs s'en inquiètent peu, si bien qu'on la connaît trop peu, qu'on la gère et protège insuffisamment. Elle assure quand même 50% de l'alimentation en eau potable.
Les ressources en eau paraissent abondantes en moyenne annuelle mais sont inégalement réparties dans l'espace et dans le temps.
PACA est répartie en 8 grands secteurs : Rhône - Basse Durance - Etang de Berre - Marseille/Aix - Argens/Ouest Alpes Maritimes - Côte d'Azur - hauts bassins - Durance/Verdon.
Les «hauts bassins» au nord des Alpes de Haute-Provence au relief montagneux, à la faible densité humaine, à l'agriculture de montagne sont situés en amont des grands réservoirs. «Château d'eau» de la Région, ils connaissent cependant des pressions assez fortes sur la ressource et les réseaux d'irrigation aménagés de longues dates dans les vallées et sur les versants sont de plus en plus mal gérés et fragiles.
Au contraire, **l'axe Durance-Verdon est structuré par les grands réservoirs et les canaux qui en partent**. La moyenne et basse Durance constitue une «soupape» pour les agglomérations engorgées d'Aix-en-Provence et de Marseille. **Mais la qualité des milieux aquatiques est un enjeu majeur : des problèmes spécifiques de pollution liée aux industries chimiques sont en effet posés en moyenne Durance**. De plus, l'axe durancien est devenu un des pôles majeurs de développement et de pression démographique et économique, renforcé par le projet ITER.

La Durance au pont de Mirabeau.

Les 2/3 de la ressource superficielle en eau en PACA sont fournis par le système Durance/Verdon.

2) Les usages actuels :
Les réseaux agricoles (canaux, aspersion…) représentent la première source de prélèvement.
La nappe alluviale de la Durance est alimentée à 50% environ par les surplus de l'irrigation gravitaire. Ceci implique d'intégrer totalement l'enjeu des ressources souterraines aux réflexions sur les économies possibles sur l'irrigation.
L'analyse des usages domestiques montre une grande disparité dans les consommations : ainsi, les usages secondaires sont importants dans les zones pavillonnaires (arrosage, piscine).

Un faux sentiment d'abondance et de sécurité

1) Les grands aménagements :
Une organisation historique autour de la gestion collective de l'eau s'est développée dans la Région PACA : canaux agricoles depuis le moyen-âge, canaux d'alimentation en eau potable au XIX[e] siècle (Marseille, etc..), aménagement de la Durance et du Verdon (canal EDF et canal de Provence) au XX[e] siècle, etc. Avec une capacité de stockage de près de 2 milliards de m^3, le système Durance-Verdon permet une régulation saisonnière.
Le système dispose encore de marges de manœuvre importantes et devrait répondre aux besoins des vingt prochaines années à condition que des actions pour une maîtrise de la demande soient mises en œuvre dès aujourd'hui.

2) Défis majeurs :
L'accroissement de la population d'ici 2030 pourrait être de 20% en PACA. **L'urbanisation a de forts risques de s'intensifier**, avec un probable accroissement de l'habitat individuel, malgré les politiques publiques de limitation de l'étalement urbain.
Le changement climatique limitera la disponibilité de la ressource, avec une augmentation annoncée de la température et une modification du régime des pluies (sécheresses et inondations plus fréquentes, diminution des précipitations, réduction de l'enneigement).

Aussi le sentiment d'abondance qui prévaut aujourd'hui chez de nombreux habitants ne doit pas faire oublier que l'eau est un bien commun à préserver. Nos ancêtres le savaient, mais le fait d'avoir l'eau au robinet sans effort a fait oublier cette notion aux nouvelles générations, surtout en ville.
Avoir «l'eau à la pile» était un privilège à Manosque, il n'y a de cela que 60 ans… Les vieux Pierreverdants se souviennent des années où ils attendaient un seau à la main le camion citerne venant de Manosque, en été.

Il y a moins de 30 ans, Pierrevert manquait d'eau parfois en été et était ravitaillé par camion citerne.

En 2010, Barcelone a manqué d'eau et ce sont des bateaux tankers remplis d'eau du Verdon qui ont évité la pénurie aux citadins catalans.

3) Des milieux aquatiques fragiles :
Des améliorations de la qualité des milieux sont constatées pour les pollutions domestiques classiques, mais de **nouveaux facteurs de pollution** ont fait leur apparition et sont encore mal mesurés ou réglementés (phytosanitaires, médicaments rejetés dans l'eau…) Il suffit de penser au phénomène des algues vertes en Bretagne. De plus, **la fragilisation des milieux est accentuée par de plus forts prélèvements en eau** que dans le passé ; ainsi en périodes de crise de sécheresse, les ouvrages liés à ces prélèvements génèrent des dysfonctionnements physiques des cours d'eau.
On peut ainsi se poser des questions sur les prélèvements pour Cadarache/Iter ou s'inquiéter de l'idée de certains élus de vouloir puiser dans le Verdon pour conforter le bassin manosquin en eau.
Quoi qu'il en soit, tous ces facteurs soulignent la persistance d'une dégradation globale unanimement ressentie.

Une culture historique de l'eau à refonder

La culture provençale de l'eau est en deux générations devenue inconnue des nouvelles populations, des touristes et des citadins, peu sensibilisés à la fragilité de la ressource en eau. Pour eux, *Manon des Sources* est du folklore.
Les collectivités portent une responsabilité particulière, avec la charge de donner l'exemple : **de nombreuses initiatives locales ont été engagées en matière de consommation responsable et d'économies**.

Les collectivités doivent donner l'exemple de l'économie. Nos espaces verts ne sont plus systématiquement plantés de pétunias et autres fleurs gourmandes en eau mais de plantes résistantes à la sécheresse.

A Pierrevert, les espaces verts ne sont plus systématiquement plantés de fleurs gourmandes en eau, comme les pétunias, mais de plantes résistantes à la sécheresse.
La fontaine du rond-point, uniquement décorative n'est plus alimentée en eau.
A cette culture de l'économie d'eau doit aujourd'hui s'ajouter impérativement la protection de la biodiversité. Un litre de désherbant pollue une quantité incroyable d'eau souterraine. A Pierrevert, l'usage des désherbants est pratiquement terminée : mieux vaut de l'herbe le long des routes que du poison. Les «trames vertes et bleues», promues par le Grenelle de l'Environnement, pourront contribuer à cette évolution.

Menaces, paradoxes et défis à anticiper

Très attractive, la Région PACA s'attend à un fort accroissement démographique et à un développement de l'urbanisation, ce qui entraînera de nombreuses pressions sur la ressource, à la fois par l'accroissement des consommations et la fragilisation des milieux aquatiques.
L'urbanisation concurrence gravement le foncier agricole : les systèmes d'irrigation gravitaire risquent de disparaître et donc l'alimentation des nappes qu'ils assurent va être perturbé. De plus, les canaux gravitaires rendent de nombreux services outre l'irrigation : évacuation des eaux pluviales, fonction paysagère et patrimoniales, etc.
Il faut aussi compter sur **les menaces de l'urbanisation sur les milieux souterrains (pollution, imperméabilisation)**. On ne cesse de voir la conséquence de la bétonisation sur les risques d'inondation.
Le tourisme constitue une activité majeure pour l'économie de notre Région (2,5 millions de visiteurs pour près de 5 millions d'habitants). Le tourisme lié à l'eau s'est imposé comme un nouvel usage, qui a nécessité des ajustements dans la gestion du système Durance-Verdon.
Les aménagements hydroélectriques jouent un rôle important dans l'alimentation en énergie au niveau régional mais aussi national par leur capacité rapide de production en réponse aux pointes de la demande journalière. Mais leurs brusques et massives interventions perturbent les milieux aquatiques : un paradoxe apparaît donc, lié à la volonté de développer les énergies renouvelables qui redonne justement toute son importance à l'hydroélectricité.

La première ressource, ce sont les économies d'eau

L'anticipation sera la clé de la capacité de la Région PACA pour aborder les défis qui l'attendent.
L'évolution de l'offre doit être accompagnée d'un effort de maîtrise de la demande, pour éviter une augmentation démesurée des consommations.
L'eau doit à la fois être économisée, protégée et partagée. ■

Aquí, aigo es d'auro
Ici, l'eau est d'or

La nappe alluviale de la Durance est alimentée à 50% environ par les surplus de l'irrigation gravitaire, assurée à Pierrevert par le Canal de Manosque.

Tous éco-citoyens…

Chaffère

Des techniques douces pour revégétaliser les berges

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Les «Brigades bleues» du Conseil général 04 utilisent le «génie végétal» par opposition au «génie civil» pour que la ripisylve se reconstitue de manière naturelle de long de nos rivières.

Zone de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, les berges sont très riches en végétation et en faune.
Traditionnellement, les techniques employées pour consolider les berges relevaient du «génie civil» et avaient des conséquences désastreuses sur le milieu aquatique : les enrochements, les murs en béton, les gabions créaient une barrière entre l'eau et la terre, appauvrissant le milieu biologique.

Exemple de berge abimée et fragilisée en Durance à Ventaven.

Le «génie végétal» est une technique de construction fondée sur l'utilisation des plantes et leurs capacités naturelles à retenir la terre par leurs racines, protéger l'humus, filtrer la pollution, conserver la biodiversité en faune et en flore. Le «génie végétal» protège les berges contre l'érosion, reconstruit la ripisylve (la végétation des rives) et permet de récupérer des zones propices à la vie aquatique.
Ses atouts face au «génie civil» : le respect de l'environnement, l'intégration complète des ouvrages construits dans le paysage et un coût moins important.
Si le « génie végétal » demande plus de surveillance, le temps que les végétaux s'enracinent, il a l'avantage de créer un milieu plus riche tout en permettant une très bonne tenue des berges. ■

Opinion

L'eau demain

Lors des séances du SCOT à Manosque, Schéma de Cohésion Territoriale qui supervise nos POS et PLU communaux, une vingtaine de maires du Val de Durance sont réunis.
Une des questions cruciales pour l'avenir est l'eau ; on sait que la Durance risque de souffrir d'une pollution ancienne qui peut ressurgir ou d'une pollution nouvelle (accidentelle) à cause de sites industriels qui la bordent ; si cela arrivait, Manosque serait privée d'eau, mais aussi Pierrevert, Montfuron, Volx...
D'un autre côté, certains élus comme le maire de Manosque souhaitent un développement du Val de Durance et l'ont déjà fortement amorcé. Ceci implique plus de population et donc plus de besoins en eau. Comment sécuriser industries et population existantes et nouvelles en eau ? La solution défendue (par exemple par les maires de Villeneuve et Manosque) est d'aller chercher de l'eau dans le Verdon. Le coût des travaux en serait très élevé, mais réparti sur les impôts des «Valduranciens».
A l'inverse, je défends une autre position ; j'estime qu'il faut s'appuyer sur l'existant et d'abord se poser la question : avons-nous assez d'eau pour recevoir plus de population ? Des prélèvements supplémentaires perturberont-ils ou non les nappes et les rivières ? Aller cherche l'eau du Verdon pour alimenter les habitants de Durance n'a plus rien de naturel, mais est une solution palliative. Faut-il souhaiter faire venir toujours plus d'industries et d'habitants ? Nos espaces naturels et agricoles peuvent-ils le supporter sans dommage ? Et notre qualité de vie ? Faut-il aller aussi vite ?
En voyant l'expansion qu'a prise Manosque en quelques années, avec la non anticipation et donc la non maîtrise de certains paramètres, comme la circulation, je suis persuadée que nous sommes arrivés à un point d'alarme : est-ce le toujours plus que nous voulons ?

On ne cesse de le constater : la performance quantitative détruit les paysages, dénature et appauvrit les milieux aquatiques, dégrade la vie urbaine.
Ne devrait-on pas d'abord s'occuper de l'eau actuellement disponible, en termes d'économies et de bonne gestion de l'eau ? Ne devrait-on pas faire correspondre l'accroissement de la population à ce que nos territoires - et nos impôts - sont capables de supporter ?
Nous devons être conscients que l'eau ne doit pas devenir une marchandise, un produit que l'on détourne, utilise, comme le pétrole. L'eau est vitale à chacun d'entre nous ; il faut avoir une conscience éthique vis à vis de l'eau et pas seulement technique.

Aujourd'hui des prélèvements dans le Verdon ? Et demain ? La technique ne résoudra et ne réparera pas éternellement nos excès. ■

S. Chaumont

Fontaine à sec

A notre regret, nous ne pouvons laisser la fontaine de la Place de la Liberté en eau.

En effet, il s'agit d'un circuit fermé, et certains riverains persistent à y puiser de l'eau, ce qui descend le niveau de l'eau et risque de faire tourner la pompe à vide et l'endommager.

Poser une grille n'est pas une solution puisque cela permet toujours de se servir de l'eau au robinet et donc de faire baisser le niveau.

Rendre l'eau impropre à la consommation est répréhensible et pénaliserait les oiseaux, ou autres animaux venant s'abreuver.

De même, les plantations de fleurs dans les bacs ont été décourageantes, les fleurs se faisant presque immédiatement voler.

Nous réfléchissons à des solutions durables pour votre agrément.

Une étude dans le cadre du PAS (Programme d'Aménagement Solidaire subventionnée par la Région PACA) par des paysagistes va être lancée. Toute idée sera la bienvenue.

Remboursement des frais de secours Incendie de forêt volontaires ou involontaires

L'Assemblée nationale a adopté le 31 mai 2011 une proposition de loi permettant aux SDIS, communes, départements, Etat d'obtenir auprès des auteurs d'incendie les remboursements des frais engagés lors d'incendies volontaires ou involontaires commis en espaces forestiers. Cette proposition de loi doit encore passer par le Sénat. ■

La propreté en Suisse

Même en vacances, S. Chaumont n'a pu s'empêcher d'aborder l'agent municipal chargé de la propreté, Cédric. Dans cette station de Villard sur Olon qui accueille 2000 touristes, un seul agent suffit à assurer une propreté méticuleuse. Les vols de fleurs ? Les crottes de chien ? «Chez nous, ça n'existe pas, tout le monde tient son chien en laisse et ramasse les crottes dans un sac. De toutes façons, l'amende serait importante. La culture de la propreté est inculquée dès le plus jeune âge». A Pierrevert, le ramassage des crottes de chien dans le centre village est une corvée pour nos agents municipaux. Les policiers ont eu ordre de verbaliser toute personne ne surveillant pas son chien.

Mouvements du personnel en mairie

À Pierrevert, la stabilité du personnel fonctionnaire municipal est relativement importante, aussi un prochain mouvement qui concerne en même temps trois agents est à signaler.

Départs

Roseline Boulard

Après 19 ans de services au sein de notre mairie, elle nous quitte pour une promotion en qualité de Secrétaire Générale à la mairie de La Bastide-des-Jourdans. Elle occupait le poste de chef du service comptabilité et finances qu'il nous faudra donc pourvoir rapidement.

Nicolas Payan

Adjoint administratif au service comptabilité depuis 6 ans, il va rejoindre le Conseil général 04, affecté au service comptabilité et marchés publics, à la «Maison Technique» de Digne-les-Bains, ce qui le rapproche de son berceau familial.

Nous les remercions pour leur travail au sein de notre commune et leur souhaitons de tout cœur pleine réussite dans leurs nouvelles affectations.

Arrivée

Chantal Exbrayat

Attachée territoriale, M^me^ Exbrayat nous vient de la commune d'Apt. Elle a été choisie pour succéder à Geneviève Albenga qui part à la retraite l'an prochain. Elle est mutée à Pierrevert en qualité de Directrice Générale Adjointe et donc de future Directrice Générale des Services. Chantal Exbrayat est mariée et a un enfant. Elle est titulaire d'une maîtrise en Droit public, d'un DESS de Management Public et d'un DEA de Science de Gestion.

AG des associations

Extrait du SMACL INFO de juillet 2011

«Les conseillers municipaux sont-ils invités de fait à participer à l'Assemblée Générale d'une association subventionnée par la commune ?

Une assemblée générale n'est pas une réunion publique, sa participation est réservée aux adhérents et aux personnes extérieures expressément conviées par le président. Les élus de la commune ne peuvent donc y participer que sous cette condition. Par contre, la municipalité est en droit de demander à consulter les procès-verbaux des assemblées générales et les comptes de l'association, pour vérifier, par exemple, comment est utilisée la subvention qu'elle verse à cette dernière.»

C'est ce que fait notre municipalité : elle vérifie que les deniers des contribuables versés sous forme de subventions aux nombreuses associations pierreverdantes soient utilisés à bon escient.

Dans la mesure du possible, lorsqu'il est invité, l'adjoint délégué aux associations, Serge Colin se rend aux AG, ce qui permet aussi aux membres des associations d'exprimer leurs besoins. ■

Vente immeuble commercial

La Commune de Pierrevert vend un ensemble immobilier à usage commercial.

L'immeuble de deux étages est composé : au rez de chaussé d'une boulangerie de 144 m², d'une boucherie-charcuterie de 70 m², au 1^er^ étage d'un bar restaurant de 117 m², au 2^e^ étage d'une salle de 117 m².

Soit l'ensemble de l'immeuble est cédé pour 400 000€ hors frais de notaires, **soit par lots** (boulangerie pour 160 000€, boucherie-charcuterie pour 60 000€, bar restaurant/salle étage pour 180 000€.

Un processus de vente avait été engagé avec un restaurateur de la région, mais n'a pu se conclure suite à une clause de non-concurrence qui n'a pu être levée. L'immeuble continue donc bien à être mis en vente. ■

Renseignements : écrire ou prendre Rdv avec les adjoints François Ayella ou Yves Marchais (mairie).

Ce chien a-t-il à son service un agent communal ?

Commune de Pierrevert

Texte : S. Chaumont, maire - Photo : Y. Marchais, 1^er^ adjoint

Jeudi 25 août Canadairs

En fin d'après-midi, les avions jaunes passaient sur le village vers le Col de la Mort d'Imbert à Manosque où un incendie en pleine forêt a été jugulé grâce aux pompiers à terre ainsi qu'aux Canadairs et aussi à l'absence de vent.

Vincent Riou de nos Services techniques, également pompier a été réquisitionné.

Restez très prudent avec le feu, y compris avec une simple cigarette ! ■

Le bois ne vous appartient pas…

Lorsque vous vous promenez à Pierrevert dans la forêt, vous êtes toujours en propriété privée ; les espaces publics sont très restreints. Les propriétaires laissent les promeneurs profiter de ces endroits magnifiques, mais respectez cette liberté qui vous est donnée : ne laissez pas vos chiens divaguer, ne coupez pas du bois, ne prenez pas celui qui est déjà coupé, il s'agit d'un vol qui peut être réprimandé en tant que tel (en revanche, ramasser du bois mort est toléré), ne faites pas de feux, ne cueillez que les champignons nécessaires à votre consommation personnelle, et bien sûr n'abîmez et ne salissez rien, ni à pied, ni en voiture.

Mieux : munissez-vous d'un sac et apprenez à vos enfants à ramasser ce que d'autres ont laissé traîner. ■

Délinquance en baisse

Grâce à une discrète campagne de prévention, beaucoup de dialogue, nos policiers municipaux, aidés de la gendarmerie ont réussi en 3 ans à bien réduire la petite délinquance dans le village ; malheureusement des vols plus graves ont été commis dans quelques villas ; les auteurs en ont été repérés et sont en passe d'être appréhendés. Ils sont tous originaires d'une ville voisine.

Deux conseils : 1. n'achetez jamais des appareils à moitié prix, «tombés du camion», vous entretiendriez une filière de vol et seriez complices. 2. si vous êtes témoin de nuit de comportements préjudiciables au bien public, appelez immédiatement le 17 qui vous dirige sur le centre des gendarmes à Digne. Ces derniers connaissent la disponibilité des gendarmes ou de nos policiers sur le secteur et les préviennent immédiatement.

Vous pouvez aussi appeler notre Police municipale, en astreinte téléphonique 7 jours sur 7, de jour comme de nuit : 04 92 72 82 22

Cigales et moustiques

Un habitant inquiet de ne plus entendre «ses chères cigales» cet été, s'est demandé si la démoustication n'était pas en cause. Le produit utilisé, écologique, ne cible que les larves de moustiques et en aucun cas papillons, cigales, sauterelles ou autres insectes. Il préserve la biodiversité. Par ailleurs, il n'a pas été pulvérisé dans les quartiers mais le long des cours d'eau.

Enfin, les cigales ont bien chanté tout l'été à Pierrevert, au point de perturber certaines manifestations. En fait d'après un spécialiste elles sont arrivées très tard cette année à cause du froid. ■

Elagage des abords des rues

Les plantations empiétant sur les voies communales et menaçant la sécurité des passages doivent être taillées et élaguées par les propriétaires. En cas de non exécution de ces travaux, l'article 78 (JO 18/05/2011) permet l'élagage d'office par la Commune à la charge des propriétaires négligeants.

Elagage ne signifie pas arrachage ni d'enlever totalement la végatation, surtout sur les talus où elle retient efficacement la terre. ■

Budget du Conseil général 04

Des efforts énormes pour répondre aux désengagements de l'Etat

Le budget du fonctionnement du CG 04 est de 151,1 millions d'euros de dépenses et 179,4 millions d'euros de recettes.

Le budget d'investissement est de 59,9 millions d'euros de dépenses et 32 millions d'euros de recettes. Dans ce budget, 25,9 millions d'euros sont consacrés aux routes. Les investissements du CG 04 sont un levier considérable pour l'économie et les emplois dans notre département. Plus de 80% des travaux sont confiés à des entreprises ou locales ou régionales.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de façon importante pour la part sociale (à cause du RSA surtout) ; elles sont passées de 59, 8 millions en 2009 à 63 millions d'euros en 2010 (depuis 2007 : 10 millions d'euros de hausse !).

Sur ces 63 millions d'euros :

- 20,1 vont à la vieillesse (Allocation Pour l'Autonomie, par exemple),
- 13,3 vont au handicap,
- 11,9 à l'enfance,
- 14,9 au RSA. Un dernier secteur qui devient ingérable avec une moyenne de 50 bénéficiaires de plus par mois.

Le département paie, mais les règles sont fixées par l'Etat. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la situation sociale ne cesse de se dégrader. L'Etat a transféré aux Départements cette compétence, autrement dit il s'est débarrassé de ce fardeau financier, mais il ne compense pas (même scénario avec les routes nationales). ■

« Des lendemains qui déchantent ! »

Ce serait faire injure au premier adjoint et à ses compétences financières si l'on pensait qu'il n'a pas mûrement « pesé » les termes du « droit de réponse » à mes propos qu'il a rédigé dans le denier Renard d'Or, fustigeant au passage les « polémiques stériles », les « impressions diffamantes » et la « désinformation » qu'il me prête. C'est donc d'autant plus désolant de le voir afficher un tel mépris de ses lecteurs et de leur intelligence. A mon tour de reprendre ses propos et de leur donner l'éclairage qu'il n'a pas voulu leur donner :

Propos du premier adjoint : des informations ou désinformation ? :

1. « En juin 2011, nous avons fait baisser la dette à 451 € par habitant, contre 641 € en 2007 »
2. « Nous avons allégé la dette de la commune de 500 000 € en 3 ans »
3. « Ce ne sont pas les impressions diffamantes de Mme Grégoire qui doivent faire foi mais les chiffres, vérifiables »
4. « Cimetière à créer en urgence …réalisé au meilleur coût en 2010 »
5. « L'évolution des impôts a été réduite au strict nécessaire pour pouvoir remettre en état des équipements communaux déficients »
6. « Nombreux équipements communaux structurants déjà revus ou à revoir (trottoirs à la Couosto, conduites d'eau, routes et fossés, toits de l'école, de l'église…).
7. « Cantine scolaire obsolète. Elle devait être fermée sans le projet écocitoyen »
8. « Exposition aux risques incendie non gérée, avec la nécessité en urgence d'investissements en 2010 qui ont permis la forte amélioration du PPRIF. »

Mon analyse sur la satisfaction des véritables besoins :

Les priorités de la municipalité actuelle ne sont pas bonnes. Quels sont les équipements communaux déficients remis en état ? **La cantine**, obsolète mais toujours ouverte, alors qu'une cantine intercommunale aurait permis de régler le problème plus rapidement ? **Les stations d'épuration** ? Saturées, elles doivent être agrandies, ce dont la municipalité prend soudainement conscience, alors que pendant la dernière campagne municipale, elle accusait la liste à laquelle j'appartenais de ne vouloir les agrandir que pour « bétonner » Pierrevert en construisant des logements supplémentaires ? Et le coût sera important (« on a vite fait d'endetter la commune pour des décennies », page 5 du dernier Renard d'Or). **Le réseau d'eau** ? Il doit également être revu. Le diagnostic de ce réseau, fort heureusement réalisé par la municipalité, nous apprend cette année (3 ans après les élections) qu'il faudra des investissements énormes : 1 151 509 € pour les travaux en priorité 1, 876 668 € pour ceux en priorité 2 et 13 398 788 € pour la priorité 3. Des millions d'euros là encore (plus de 15), mais un réel besoin. Cette dépense équivaut à payer chaque année, sur plus de 20 ans, le coût de l'extension du cimetière St Guien qui vient d'être réalisée (678 873,12 € au lieu des 400 000 € annoncés). **Quant au PPRIF et aux travaux liés à la protection incendie**, la décence aurait voulu que M. Marchais n'en parlât pas, puisque la municipalité n'a pas jugé utile de prévenir les Pierreverdants concernés par l'enquête publique de juin 2011, ceux qui l'ont su le devant le plus souvent à la communication du CIL. Ne parlons pas non plus de **l'état des routes et de leurs fossés,** ni de celui des **murs du Barri,** ou de **la ZAD des Terres Blanches.**

Mon analyse sur les financements :

Est-il correct que M. Marchais s'attribue le mérite de **la diminution de la dette par habitant** entre 2007 et 2011, alors qu'**une partie de cette diminution est due à l'augmentation de population** (3389 habitants en 2007, 3727 en 2011), le reste venant de l'effet conjugué des remboursements et de **l'absence d'investissements importants** dans cette période ? Quant à l'allègement de la dette de 500 000 €, il utilise les chiffres de la période 2008-2009, début de l'actuel mandat municipal, où aucune grosse dépense n'avait été engagée (2 184 000 € de dette fin 2007, 1 695 000 € fin 2009). **Mais fin 2010, la dette repart** avec les premières réalisations, encore peu coûteuses : 1 831 000 € (chiffres vérifiables sur http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro). Fin 2011, on verra l'incidence du cimetière (une dépense plus importante que la Couosto ou les calades de la rue de la Frâche), et à partir de 2012, ce sera l'impact des dépenses du projet écocitoyen (quand bien même les subventions accordées – enfin - en diminueront le coût). Les impôts s'envoleront alors, mais les besoins essentiels resteront insatisfaits ! **Dans ce contexte de lendemains qui déchanteront,** on reste atterré de constater que le conseil municipal a voté contre le projet de communauté d'agglomération qui permettrait de mutualiser les investissements essentiels et les dépenses correspondantes !

Et en 2014, quelle sera l'ardoise laissée à la nouvelle municipalité ?

Pierrette GREGOIRE, Conseillère municipale,
Elue avec 49,95 % des suffrages exprimés.
Rédigé le 1er août 2011.

Des lendemains de travail et de concrétisation

L'opposition, résumée à Pierrette Grégoire, ressasse des sujets qui nous obligent par souci de vérité à revenir en arrière, ce qui met en cause stérilement l'ancienne municipalité, dont elle était adjointe. Nous préférons agir dans le présent.

Oui, il y a des priorités qui ont des coûts et des coûts concentrés sur une période réduite. Mais pourquoi ? Parce que ces priorités n'ont justement pas été traitées à temps. Vous avez eu 7 ans de mandat, après 12 ans de la même majorité et vous nous reprochez de ne pas traiter ces besoins essentiels… en 3 ans.

Reprenons les «besoins non satisfaits» :

- **La cantine** : la première étude d'un projet global date de **2001** et les remarques de la DDAS ont suivi et pourtant jusqu'en 2008, rien n'avait été fait. Mais rassurez-vous, nous avons satisfait aux demandes de la DDAS et l'appel d'offre pour le projet éco citoyen sera conclu en septembre avec un début des travaux prévu pour fin d'année 2011 et un montant de subvention de 80% du coût de l'investissement.
- **Dans les priorités il y a aussi le centre de loisirs et la crèche**, l'un dont le fonctionnement se fait aujourd'hui dans l'enceinte même de l'école et l'autre qui se trouve également saturé et dans des locaux non adaptés. Le projet éco citoyen va également répondre à ces problèmes déjà identifiés en **2001** - que vous avez oubliés - mais qui j'en suis sûr vous tiennent à cœur également.
- **Les stations d'épuration** : saturées, certes ! Cela a été signalé dans le Schéma Directeur d'Assainissement rendu en mars **2005** et pourtant en mars 2008 à notre arrivée, aucune étude n'avait été lancée pour étudier les différentes possibilités et malgré cela vous avez continué à accorder des permis et contribué ainsi à un étranglement des stations. Nous sommes aujourd'hui en négociation avec les services de la Préfecture pour déterminer la meilleure solution et pouvoir répondre au plus vite à toutes les demandes en cours et à venir.
- **Le réseau d'eau potable** : un tel schéma a été rendu obligatoire par la loi du 30 décembre **2006** sur l'eau et les milieux aquatiques, schéma que vous n'avez pas jugé utile de faire peut être par oubli ou alors par connaissance des problèmes qui allaient être mis en évidence. Comme par exemple la mise en application de la directive européenne transposée en droit national par le décret n°2001-1220 du 20 décembre **2001** imposant le recensement des canalisations en plomb, le contrôle de la qualité de l'eau servie par ces canalisations puis leur remplacement. Nous les avons recensées et nous allons les changer au travers du Programme d'Aménagement Solidaire. Nous avons lancé l'étude sur le Schéma Directeur de l'eau potable en 2009 et approuvé son résultat lors du dernier conseil municipal de juin 2011.
- **Pour le Barri** l'étude date de **2003** et vous avez décidé de ne rien faire et maintenant vous nous reprochez cet immobilisme.
- **Pour la ZAD** des Terres Blanches vous nous reprochez notre méthodologie et notre conclusion d'un ensemble immobilier allant de 40 à 50 habitations alors que vous et sans concertation aucune vous auriez imposez plus d'une centaine d'habitations.

Alors «des lendemains qui déchantent» non, sûrement pas, mais des lendemains de travail intense, des recherches de subventions permanentes, suite à un immobilisme ou un manque d'anticipation, oui. Et pour conclure, une Communauté d'agglomération comme vous avez construit SUD 04, avec toutes les pertes financières pour Pierrevert, nous n'en voulons sûrement pas : la décision de faire une Communauté d'agglomération est une procédure qui doit être menée par les élus de chaque commune et non dictée par un Préfet venu pour appliquer des schémas parisiens inadaptés à nos milieux ruraux.

François Ayella
adjoint aux finances

La guerre aérienne à Pierrevert

Photo morceau d'avion Elie Langrais. Ecrit : 1943, avion boche tombé au Défend.

Vendredi 21 janvier 1944, fin de matinée ; plusieurs dizaines de bombardiers américains survolent la région. Les Alliés, assurant leurs arrières, préparent à la fois l'assaut amphibie (opération Shingle), imminent, dans les environs d'Anzio et de Nettuno, au Nord de Naples, et **le débarquement de Provence prévu pour le mois d'août**. L'USAAF (aviation américaine) basée dans le sud de l'Italie, a pour mission de détruire le maximum d'avions ennemis ; elle a recours à des bombardements stratégiques visant les installations à terre, Istres et Salon, dans notre région.

Ce 21 janvier, 80 bombardiers B-17 de la 5e escadre et la quarantaine de chasseurs Lockheed P-38 chargés de les encadrer quittent leurs bases de la région de Foggia dans le sud de l'Italie. A la verticale du Pont de Mirabeau, une partie de l'escadre se dirige vers Istres, l'autre vers Manosque, passe au-dessus de Pierrevert, franchit le Luberon vers Montfuron pour attaquer Salon par le Nord. **Au-dessus de Manosque-Pierrevert, un combat s'engage alors entre des chasseurs de l'escorte américaine et plusieurs avions de chasse allemands qui tournent dans le coin**. L'un de ces derniers est touché à plusieurs reprises. Il grimpe verticalement et retombe en piquant, abattu par le capitaine Bob Vrilakas.

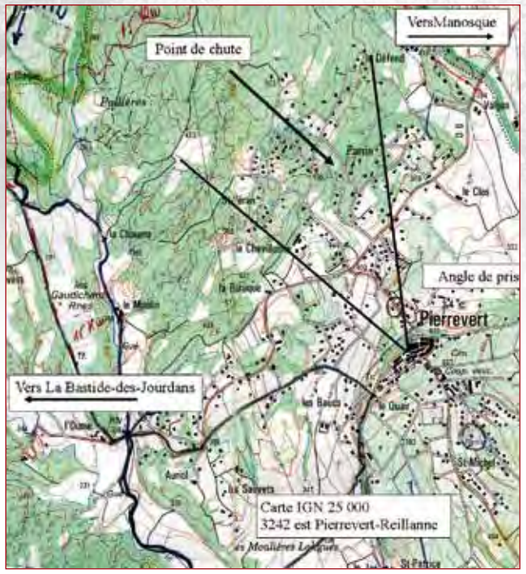

C'est un Focke-Wulf 190 d'une unité d'entraînement de pilotage basée sur l'aéroport Marseille-Marignane dont **les appareils sont vieux, en mauvais état, et les pilotes, jeunes et inexpérimentés pour la plupart**.

Côté américain, les Lightning XP-38 («l'éclair»), matériel de qualité. sont aux mains de pilotes bénéficiant d'un bon entraînement.

Le pilote, Heinz Raab, s'éjecte, son parachute se met en vrille et il tombe près de son appareil le FW 190 A 6, (n° de série 561138) qui s'écrase au nord-ouest de Pierrevert, au quartier de Parrin, entre les actuelles montées du Défens et de Carbonelle.

A cette époque, la colline est vierge de toute construction et n'est parcourue que par des chemins de terre.

Plusieurs Pierreverdants ont assisté au combat et ont livré leurs témoignages. Retenons celui d'André Clapier : «*Nous nous sommes rendus sur les lieux immédiatement. Le pilote était en morceaux. Son corps était enfoncé dans le sol sur 50 cm. Ce qui nous a fortement étonnés. Il avait été scalpé. Des morceaux de chair étaient répandus sur le sol ou sur les genêts qui l'entouraient. Les restes du pilote sont rapidement rassemblés et évacués*».

Dans les semaines qui ont suivi, la carcasse de l'avion a été démantelée par des habitants de Pierrevert qui en ont récupéré des morceaux que certains possèdent encore. Une pièce plus importante qui aurait pu être un élément du moteur est restée longtemps en exposition à la mairie sans que l'on sache ce qu'elle est devenue.

Quelques jours après le combat, Maxime Seguin trouvait dans un pré trois douilles de mitrailleuses américaines. Le parachute et le pistolet du pilote avec 4 cartouches ont été récupérés par Raoul Curet, connu plus tard comme acteur de cinéma, et par des résistants basés à proximité, arrivés sur les lieux avant les représentants de la Gendarmerie. Le pistolet de marque Herstal Browning, modèle 1910/22, calibre 7,65 de fabrication belge sous contrôle allemand a été remis au fils d'un des adjoints de René Char, commandant depuis Céreste le Service action parachutage de la zone Durance.

Agé de 21 ans, le sergent Heinz aab, était né à Sarrebruck le 29 novembre 1923. Enregistré sous le matricule 1189-3. Il appartenait à la 3e compagnie de la Flugzeugführer-Schule A (École de pilotes A) du 71e F.A.R. (Flieger-Ausbildung-Regiment), Régiment d'instruction militaire initiale des personnels navigants sous-officiers à Marseille.

Ses restes ont d'abord été enterrés au cimetière de Saint-Jérôme, à Marseille, avant d'être transférés définitivement au cimetière militaire allemand de Dagneux, dans l'Ain.

Nous nous sommes rendus sur les lieux ; une plaque de grès, un nom parmi 20 000 autres…

Visite émouvante qui permettait de matérialiser une recherche qui a duré plusieurs années et de rendre hommage à un homme, **un gamin de 20 ans abattu dans le ciel de Provence et venu s'écraser à Pierrevert**. ■

Marc Donato

«Oh ! Barbara ! Quelle connerie la guerre !» *(Jacques Prévert).*

À SAVOIR

Vous trouverez les contacts de toutes les associations pierreverdantes dans l'agenda 2011, disponible gratuitement en mairie.

Le club est ouvert tous les samedis de 15 à 19h à la Maison pour Tous

Échiquier pierreverdant

La reprise des activités du club d'échecs se fera le **samedi 3 septembre** à partir de **15h** à la **Maison pour Tous** (salle du haut). **Attention, nous avons changé de salle !** Vous pouvez assister librement à deux séances pour tester votre envie dès l'âge de 6 ans, alors n'hésitez pas. Dans un cadre convivial, nous vous proposons également des cours gratuits d'initiation ou de perfectionnement. ■

Cotisation club : enfant 14€ ; adulte 28€.
Licence A en fonction de l'âge : **14€ benjamin, 23€ junior, 42€ senior.**
Licence B : 3€ enfant et **6€ adulte.**
À retenir : tournoi d'échecs le dimanche 23 octobre à la salle polyvalente de Pierrevert. Tournois de parties rapides une fois par mois le samedi au club.
Rens. : 04 92 77 16 97 ou *http://pierrevertechecs.zxq.net/topic/index.html*

Judo

La rentrée s'effectuera **le vendredi 9 septembre,** aux horaires habituels de cours :

Baby-judo (4 ans ½ – 5 ans ½*) : ***17h15 – 17h45.***

- **1er cours pré-poussins / poussins** (5 ans ½ – 7 ans*) : ***17h45 – 18h30.***
- **2e cours** (7 ans – 11 ans*) : ***18h30 – 19h30.***
- **3e cours** (ados*/adultes) : ***19h30 – 21h00.***

En ce qui concerne ce 3e cours, les séances du mardi seront plus axées «compétition» et celles du vendredi plutôt «technique».

Les 1ers cours d'essai sont gratuits. Par contre, un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo est nécessaire et obligatoire.

Plus de renseignements :
06 74 72 19 49 ou 04 92 75 05 42

** Répartition indicative, adaptable en fonction des morphologies.*

Comme les années précédentes les cours se dérouleront les mardis et vendredis, excepté pendant les vacances scolaires.

Marche nordique,
marche dynamique avec bâtons

Pour les adultes en petits groupes. **Le mardi après-midi de 14h à 16h** et **le vendredi matin de 9h15 à 11h15,** Pierrevert et les alentours. Bâtons fournis pour un essai.

Inscriptions lors du **Forum des associations** de **10h à 12h** et de **15h à 17h.**

Renseignements :
www.sporteducationsante04.fr
ou **06.60.07.08.75**
ou *sporteducationsante@sfr.fr*

Taïso,
gymnastique douce

Concernant le **Taïso** (gymnastique traditionnelle japonaise, issue des arts martiaux) **discipline «douce»** axée sur la culture et l'entretien physique, les cours se sont poursuivis pendant l'été et continueront à l'horaire habituel.

Tous les jeudis : 12h15 – 15H15.

Certificat médical d'aptitude à la pratique du Taïso, obligatoire.
Plus de renseignements :
06 82 84 64 27 ou 04 92 87 09 56

Tennis-Club

Chers adhérents,
Les inscriptions pour l'école de tennis saison 2011/2012 auront lieu le mercredi 7 septembre de 14H00 à 17H00 au club-house.
Les cours pour les enfants inscrits reprendront dés le mercredi 14 septembre 2011. ■

Bébé Nageurs

Apprenez à votre bébé le plaisir de l'eau, de flotter, s'immerger. Une activité en famille juste pour le plaisir.

De 6 mois à 3 ans, le samedi matin à la piscine chez **Mme Marie, montée de la Couosto.**

Inscriptions : samedi 10 septembre de 10h à 11h à la piscine et lors du **Forum des associations** salle polyvalente de **10h à 12h** et de **15h à 17h.** ■
www.sporteducationsante04.fr
ou 06.60.07.08.75
ou *sporteducationsante@sfr.fr*

NOUVEAU !!!

Tennis de Table à Pierrevert A.T.T.P

En compétition ou en loisirs. Entraînements, salle polyvalente.

Tous les mercredi :
- 6 à 9 ans : 14h 15h
- 14 à 17 ans : 15h 16h30
- 10 à 13 ans : 16h30 à 18h

Adultes :
- lundi de 18h à 20 h30
- jeudi de 20h45 à 22h30

Les jeunes sont encadrés par Véronique FILHO, ancienne vice-championne de France junior.

Contact : GILBERT Christophe (président) 06 87 52 34 73. FILHO Véronique (entraîneur) 06 99 49 55 05.

RDV au forum des associations le dimanche 11 septembre.

Pierrevert Modélisme

Association Statut Loi 1901, Pierrevert Modélisme propose à ses adhérents de pratiquer l'aéromodélisme et la voiture modèle réduit dans le cadre de la fédération française.

Président : Michel Roux 06 76 35 28 06

Les adhésions couvrent l'année scolaire, septembre à fin août de l'année suivante. Le club offre la possibilité de faire voler les modèles réduits en extérieur ou en intérieur dans la salle polyvalente de Pierrevert 3 jeudis par mois. Le club offre également une piste d'évolution pour les voitures tout-terrain électriques échelle 1/10 et 1/8.

Pierrevert Modélisme sera présent au Forum des associations pour tout renseignement complémentaire. ■

www.pierrevert-modelisme.com

A.J.P.P

« A.J.P.P. Association Jumelage Pierrevert Palaia, créée en janvier 2004, dont le Président est Max EYMAT, accueille toutes les personnes qui s'intéressent au jumelage de nos deux communes «Pierrevert et Palaia».

Chaque année sont organisés des échanges, avec Palaia, des voyages : un voyage en Italie, pour les adhérents avec large participation financière de l'AJPP, une sortie en car d'une journée, adhérents et non adhérents en fonction du nombre de participants, deux lotos, un pique-nique, participation à des forums, et cours d'italiens gratuits pour les adhérents le lundi soir. ■

Pour tout renseignement ou adhésion : 06.16.50.19.20.

Évidanse

L'école de danse Évidanse à Pierrevert vous rappelle que les inscriptions auront lieu le mercredi 7 septembre à la salle de la Frache de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche 11 septembre lors du Forum des associations.

Toute l'équipe sera ravie de vous accueillir et de vous renseigner. L'école de danse et ses professeurs, diplômés d'Etat, vous proposent des cours de danse classique, de pointes, de jazz, de hip-hop ragga, de contemporain et de barre au sol mais aussi des ateliers enfants/adultes.

N'hésitez pas à pousser la porte de cette sympathique école de danse où les plus petits comme les plus grands sont les bienvenus. Tous les niveaux sont représentés, de l'éveil et l'initiation aux niveaux avancés. Les cours débuteront le lundi 12 septembre.

Deux cours d'essai gratuits. ■

Rens. 06 26 49 56 09 • contact@alevidanse.fr

AMC les guêpiers

Ça y'est l'activ' été s'achève avec 5 jeunes qui ont appris le maniement d'un zin zin radio-com mandé vol + décollage et attéro. Bravo !

Rendez-vous le 11 septembre pour le forum des associations place de la mairie ainsi que le 18 septembre pour la journée interclub au terrain de la grande fontaine. ■

http://sites.google.com/site/amclesguepiers/

barbera.jl@orange.fr - Tél. 06.76.79.73.79

«Lis Aureto»

La chorale «Lis Aureto» reprendra ses répétitions le lundi 12 septembre dans la salle du haut «rue de la Frache» de 20 h à 22 h.

Au programme, de la chanson française principalement, à quatre voix, (deux voix d'hommes, deux voix de femmes). Aucun niveau musical n'est demandé, l'apprentissage se fait au cours des répétitions. Il est juste important d'être le plus régulier possible. ■

Rens. Véronique AVEROUS (chef de chœur) : 04 92 72 84 85.

Pour les petits Éveil Sportif et Multisports

Cet éveil permet aux plus petits de découvrir leurs corps, s'épanouir émotionnellement, se sociabiliser à travers le jeu, à travers la pratique d'activités variées (parcours gymniques, jeux collectifs, jeux de balles et ballons, courir, sauter, lancer).

Pour les 3 à 6 ans, le mercredi matin, salle polyvalente et extérieur.

Inscriptions : dimanche 11 septembre lors du Forum des associations salle polyvalente de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Rens. : www.sporteducationsante04.fr ou 06.60.07.08.75 ou par mail sporteducationsante@sfr.fr

Les Amies de Pénélope

Les vacances se terminant, nous devons nous remettre à nos ouvrages.

Notre reprise aura lieu le 2 septembre et nous nous retrouverons tous les vendredis après-midi de 14h à 17h à la Maison pour Tous – Cours de la Libération à Pierrevert.

Cette année, notre association fête ses 20 ans et à cette occasion nous organisons une exposition du 24 au 26 septembre à la salle des fêtes, au cœur du village.

Une permanence sera assurée : samedi 24 septembre de 14h à 18h30, dimanche 25 septembre de 10h à 18h30, lundi 26 septembre de 14h à 18h30.

Nous serons également présentes pour le «Forum des Associations» le 11 septembre prochain pour répondre à toutes vos questions. D'ici là, bonne rentrée à tous. ■

Les Amis de Palaia

En collaboration avec le **Comité de Jumelage de Palaia,** l'Association développe les échanges culturels et amicaux entre les habitants des deux communes en organisant et en participant à des manifestations tant à Pierrevert qu'à Palaia.

Les contacts trimestriels entre adhérents se font autour **d'activités chaleureuses :** loto, gâteaux des rois, repas amicaux. Espace d'échanges et de convivialité, l'Association s'emploie à faire découvrir chaque année à ses adhérents **lors d'un voyage** dans des conditions privilégiées **les richesses culturelles, les charmes et la douceur de vivre de la Toscane.** ■

Amis de Palaia

16, Le Pas du Gendarme - 04860 Pierrevert

Tél. : 04 92 72 43 88 - amisdepalaia@orange.fr

Aquagym

L'aquagym reprend le 5 septembre. Nous vous invitons à consulter notre blog *http://aquagympierrevert.blogspot.com* pour les renseignements d'ordre général et appeler Alexandre pour les compléments au **06 88 43 65 23**. De nouveaux cours peuvent être créés en plus de ceux figurant sur le blog dès que nous avons 5 demandes pour un même horaire.

Pour les activités aquatiques des plus jeunes consultez l'association **sporteducationsante@sfr.fr** qui ont aussi lieu dans notre piscine. ■

Vous pouvez vous inscrire en venant dès le premier cours avec un certificat médical d'aptitude à l'aquagym quelque soit votre âge à partir de 18 ans.

Natation, apprentissage et perfectionnement

De 4 ans à 18 ans, mercredi toute la journée, piscine chez **Mme Marie, montée de la Couosto.**

Inscriptions : mercredi 7 septembre de 10h30 à 11h30 et de **14h à 16h** à la piscine et lors du **Forum des associations** de **10h à 12h** et de **15h à 17h.**

Pour les nouveaux adhérents tests obligatoires pour établir des groupes de niveaux le mercredi 7 septembre de 10h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

www.sporteducationsante04.fr ou 06.60.07.08.75 - sporteducationsante@sfr.fr

Toujours plus d'habitants en PACA

Toujours plus de pression foncière

Congrès de «France Nature Environnement» Marseille 2011

Pierrevert fait partie de PACA et est impacté par l'évolution de la démographie de notre région. Il faut donc bien comprendre les enjeux urbains du futur pour pouvoir prendre les décisions les plus intéressantes pour notre cadre et qualité de vie.

L'attractivité naturelle de PACA (paysages, soleil…) a pour conséquence une forte croissance démographique avec **40 000 habitants de plus par an** et une importante fréquentation touristique avec 220 millions de nuitées chaque année.

Cette pression représente des contraintes pour l'environnement. Comment concilier cadre de vie (espaces verts, forêts à Pierrevert), protection de l'environnement, de l'agriculture (les terres à vignes à Pierrevert) avec le développement urbain et économique (les lotissements) ?

La puissante association «France Nature Environnement» a commencé il y a 40 ans sur le thème de «la Côte d'Azur assassinée», à défendre l'intérêt général et celui des générations futures, à préserver nos terroirs et la nature. Il a fallu beaucoup d'abnégation, de sens de l'action collective et de persévérance à ces militants de la première heure, à une époque où le béton avait tous les pouvoirs.

Giono déjà pourfendait la superficialité marchande de la Côte d'Azur, mais il était bien seul : «Comme tout le monde, je connais ce qu'on appelle bêtement la Côte d'Azur. Quel est le chef de rayon qui a inventé cette appellation ?». Il était considéré comme passéiste ou doux rêveur. Aujourd'hui, on sait qu'il était visionnaire et prudent.

Toutes ces valeurs - sens de l'intérêt collectif, développement durable - sont à l'opposé de celles qui phagocytent notre époque : «chacun pour soi et personne pour tous», «je veux tout de suite et après on verra», «mon terrain constructible avant tout», toutes choses qui conduisent à agir dans l'instant sans se soucier des autres, de l'environnement général et du futur.

L'exemple typique : le joli paysage où l'on rêve de construire sa maison. Sauf que lorsqu'on a construit sa maison, en décaissant le terrain, en ajoutant une route, en coupant les arbres et en entourant le tout d'une clôture, il ne reste plus rien du merveilleux cadre initial.

Une région très contrastée entre les plus et les moins

La Région PACA possède trois Parcs nationaux et cinq Parcs naturels régionaux, dont celui du Luberon auquel appartient Pierrevert. 75% de la surface du territoire est occupée par des zones naturelles. **La protection des paysages y est optimisée et les habitants de ces Parcs sont des privilégiés.** Notre région est aussi fortement productrice d'énergie renouvelable et possède un des taux les plus élevés de France pour la reconversion vers l'agriculture biologique, particulièrement le département des Alpes de Haute-Provence. La cantine de Pierrevert participe à ce développement en faisant appel tous les jours à des productions bios locales, par le biais souvent d'Agribio 04, une association très active.

Comment concilier cadre de vie, nos forêts, la protection de l'environnement, de l'agriculture (les terres à vignes) avec le développement urbain et économique (les lotissements) ?

Préoccupations environnementales, sanitaires et sociales

Une partie importante de la population des zones fortement urbanisées et/ou industrialisées est exposée à des taux de pollution atmosphérique uniques en Europe. En été, la pollution de Berre l'Etang peut remonter jusqu'à Pierrevert. Des activités industrielles vieillissantes se traduisent par un accroissement des risques vis-à-vis des personnes, de la nature et des biens (cf. le problème d'Arkéma et de la pollution de la Durance par Péchiney). PACA connaît de forts risques naturels (de cinq types, rien qu'à Pierrevert) et technologiques (Géostock, par exemple, à Manosque). **L'agriculture est très menacée par la pression foncière ; de nombreuses zones naturelles sont dégradées par l'étalement urbain et le mitage, ainsi la plaine de la Durance à Manosque.** L'eau sera insuffisante pour répondre à une hausse démographique importante. Enfin, PACA est sous la menace de la pollution nucléaire et sous la menace des extractions des gaz de schiste. Les élus de Pierrevert ont d'ailleurs voté une motion contre cette extraction.

Tous les décideurs sont d'accord

Ce n'est pas rêver que de mesurer ces risques et d'en tenir compte ; la prise de conscience collective et récente de trois constats fondamentaux fait aujourd'hui l'objet d'un consensus à l'échelle mondiale.

- Le premier est lié au changement climatique qui peut entraîner des bouleversements de notre vie.
- Le deuxième est la raréfaction ou stagnation des ressources (terres et agriculture de qualité, eau, énergies), alors que la demande progresse.
- Le troisième est celui de l'urgence : agir vite est un impératif. Les catastrophes survenues au Japon nous incitent encore plus à reconsidérer rapidement notre façon d'être et de faire.

Devant ces constats, il s'agit de modifier nos façons d'organiser le territoire, de se déplacer, de protéger la nature et l'environnement et nos façons de produire et de consommer. ■

Stockholm, ville sans pétrole en 2050

Les mêmes idées marchent à Pierrevert

Les émissions de CO_2 dues à la consommation de pétrole pour l'électricité, le chauffage et les transports étaient de 5,4 tonnes par habitant en 1990. L'objectif du maire de Stockholm est de 3 tonnes par habitant en 2015. Il est parvenu à 4 tonnes, grâce aux changements accomplis dans le chauffage urbain et les transports publics.

Cette municipalité a réussi à faire voyager près de 80% de la population en transports publics aux heures de pointe et 60% aux heures creuses. **A Pierrevert, un parking de co-voiturage est à l'étude, à côté du rond-point Saint-Joseph.**

Stockholm veut aussi devenir «une ville des véhicules électriques» en 2030. **Pierrevert va investir cette année dans un camion électrique, subventionné à 50% par la Région PACA, pour ses Services Techniques.**

Dans la capitale suédoise, de nouveaux quartiers sont en cours de construction sur un modèle de développement durable. C'est ce que nous rêvons de faire à la ZAD des Terres Blanches.

A Stockholm, on passe progressivement du pétrole et du charbon aux biocarburants, au bois ou au recyclage des déchets. **A Pierrevert, la Maison pour Tous est chauffée avec des plaquettes de bois et il en sera de même pour le projet éco-citoyen.** ■

A Manosque la chaufferie bois-gaz non polluante pour l'atmosphère chauffe à elle seule l'Ecole Internationale et tout l'hôpital, ainsi que les nouveaux quartiers. Réalisation Corriance et Maud Chaumont.

Un essaim à Resplandin

Voici les squatters qui se sont installés dans la haie entre notre villa et celle des voisins, sur un tronc de chêne à 50 cm du sol, caché dans les branches.

Ce bel essaim d'abeilles mesure environ 70 cm de haut, et a un diamètre d'environ 25 cm. Il grouille de vie et a déjà commencé de fabriquer «la bresque» la partie en cire destinée à recevoir le miel que l'on devine sur la partie haute des photos.

Il n'est pas récupérable, selon un apiculteur, car il est installé depuis trop longtemps et son déplacement tuerait de nombreuses ouvrières. Pour l'instant elles sont pacifiques et travaillent dur.
La nature est belle non ?

Guy R.

Le PLU en marche

Fin juillet a eu lieu une première réunion de présentation à la commission urbanisme et à Madame le Maire, des propositions générales du bureau d'études (Habitat et Société, Gérard Saurel) sur :

• l'état des lieux du paysage et de l'environnement à Pierrevert, avec mise en évidence des cônes de vues paysagers remarquables, notamment les vues du village à travers les coteaux de vignes

• l'analyse du zonage et des capacités d'accueil du POS, en matière d'habitat

Dans le diagnostic pour le PLU, tout compte, comme par exemple les cônes de vues à préserver sur le village perché.

• la mise en évidence des zones de développement et de renouvellement urbain

• la mise en évidence des sites de requalification paysagère (entrées de la commune autour du rond-point et vers Sainte-Tulle) et urbaine (mairie, place des commerces, parkings, cours de la Libération…).

Conclusions et objectifs logiques

Les contraintes de la commune, surtout financières, le désir de valoriser les activités économiques dominantes à savoir le golf et la viticulture,le souhait de préserver la qualité de vie donc la séparation avec Manosque par une ceinture verte, les nouvelles lois de l'urbanisme (habitat plus resserré), les différents PPR (risques incendie de forêt, de glissement de terrain, d'inondation) ont mené logiquement à un consensus entre les spécialistes du bureau d'étude et les élus.

La conception du PLU est placée sous l'autorité du Maire. L'élaboration de ce document d'urbanisme doit se faire dans le respect de certaines règles, notamment la concertation avec les services de l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers, de l'Agriculture, avec les communes limitrophes.

Cette concertation s'effectue selon certaines règles et selon le choix de la municipalité, et à certaines étapes de l'élaboration du document. Ainsi, le registre de consultation, disponible en mairie, constitue un outil de collecte de l'expression des habitants à propos d'une visée collective du développement du territoire.

Toutes remarques peuvent être soumises par courrier à l'intention de Mme le Maire. D'autres outils seront mis en œuvre tout au long de la procédure (exposition, réunions avec les acteurs locaux).

Un PLU dure au minimum 2 ans, généralement plus longtemps et se conclut par une enquête publique avant approbation par le conseil municipal. ■

Etablissement Public Foncier PACA
Avec Cécile Helle, vice-présidente de la Région plus durable

A Digne, Sylviane Chaumont, avec les maires concernés par des opérations de l'EPF, s'est entretenue avec Cécile Helle de la ZAD des Terres blanches, une opération de l'EPF à Pierrevert.

Cécile Helle a précisé les prescriptions de l'Etat et de la Région : création de logements, - 3000 par an en PACA - entre autre dans la zone Iter - et frein aux pressions urbaines qui détruisent l'espace naturel et agricole : «100 000 hectares agricoles ont été perdus en 10 ans en PACA».

Les logements sociaux pour les revenus moyens sont un besoin nouveau ; or si seule la logique du marché est en œuvre, elle est inégalitaire; d'où le rôle de l'EPF qui en achetant du terrain comme aux Terres blanches empêche la spéculation sur le foncier.

Autre rôle de l'EPF : contrer la surconsommation de terres agricoles, sauvegarder les espaces naturels et empêcher le grignotage des paysages en mettant en place des opérations d'urbanisme plus denses et mieux pensées que les actuels lotissements, aménagés au petit bonheur la chance.

Martine Carriol maire de La Brillanne et Jacques Rochas, 1er adjoint à Peyruis ont expliqué qu'ils entendaient l'EPF, mais que la déclinaison devait être locale, adaptée à la commune. L'exemple étant Pierrevert où l'EPF à la demande de S. Chaumont s'est adapté aux capacités de la commune en baissant la densité prévue.

Philippe Blachère, directeur de la DDT a conclu sur l'équilibre à trouver dans notre département entre l'habitat, les services, l'agriculture et le tourisme. Autrement dit entre l'urbanisation, les terres agricole et les paysages. ■

Logements sociaux ne signifie pas «cas sociaux». A Pierrevert, ils correspondent à un couple où les deux conjoints travaillent, avec un salaire correspondant au SMIC : autrement dit, la majorité des jeunes ménages.

ww.epfpaca.com

Qu'est-ce qu'un PLU ?
Plus complexe qu'un POS, plus prudent, plus durable

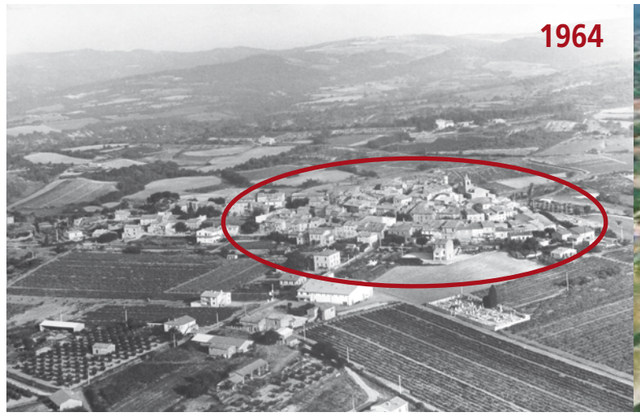

Issu de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), du 13 décembre 2000, le PLU est l'outil principal de la politique d'aménagement communal.

L'élaboration du PLU constitue un acte absolument majeur pour la définition du devenir du territoire et de son développement économique, démographique, culturel et urbain.

Il traduit le projet d'aménagement et de développement de la commune à partir d'un diagnostic. Il donne à la commune un cadre de cohérence pour les différentes opérations, qu'elles soient publiques ou privées, ceci afin d'assurer un développement cohérent, solidaire et durable.

En ceci il a une dimension supplémentaire par rapport aux anciens POS, qui se contentaient d'occuper le sol (Plan d'Occupation des Sols), sans forcément se soucier de solidarité et de développement durable, avec parfois même des petits avantages au coup par coup, de gré à gré pour arranger un tel...

Les grands principes de la loi SRU

• **la solidarité** pour assurer un développement cohérent et équilibré entre les quartiers urbains, péri-urbains et ruraux, pour régénérer les quartiers anciens souvent dégradés et enfin pour réussir la mixité sociale et urbaine, grâce à une offre d'habitat diversifiée et de qualité.

• **le développement durable et la qualité de vie** : pour un développement urbain respectueux des territoires, dans un souci d'économie d'espace et d'équilibre avec les espaces ruraux, pour un développement économique qui intègre les choix d'urbanisation et les enjeux de qualité urbaine et de protection de l'environnement, pour donner une priorité nouvelle aux autres modes de déplacement que l'automobile.

• **le renforcement de la démocratie et de la décentralisation** : pour une simplification des règles de manière à les rendre accessibles à chacun, en aidant au débat public (principes peu compatible avec les Communautés d'agglomération qui recentralisent et éloignent les citoyens des centres de décision).

Les objectifs du PLU de Pierrevert

Le POS de notre commune ne correspond plus aux besoins et contraintes actuels de la commune. Par exemple, il n'est plus possible de permettre des constructions loin des réseaux d'assainissement ou électriques : la loi impose désormais des prises en charge extrêmement élevées par la commune.

Si des quartiers comme les Carnines ou le Petit Plan devaient être aujourd'hui raccordés, la commune serait ruinée.

Le POS de Pierrevert a permis un développement assez anarchique.
L'urbanisation beaucoup trop étalée est aujourd'hui à peine soutenable en termes de coût pour la commune.
Par exemple, il y a une centaine de km de voierie à entretenir !
Or, la principale ressource pour ces aménagements vient des impôts locaux.

Les objectifs généraux du PLU s'appuient sur l'existant, sur la spécificité et l'identité de notre commune, à savoir :

• les deux activités économiques que sont la viticulture et le golf,

• la recherche d'un cadre de vie calme et vert pour les habitants,

• la prudence financière pour les investissements de la commune,

Les lotissements créés ex nihilo, loin des centres vitaux ont tendance à vivre à l'écart de la vie sociale du village ; ils restent totalement tributaires de la voiture.
Leur réseau viaire soit à la charge des co-lotis, soit à celle de la commune pose un réel problème de coût pour son entretien.

• la limitation raisonnée de l'augmentation de la population conjuguée cependant aux besoins de logement des jeunes.

Les objectifs qui découlent de ce constat de bon sens sont les suivants :

• programmer, dans le respect des lois en vigueur, un développement des parties urbanisées de la commune harmonieux et respectueux de l'environnement,
• préserver les terres agricoles,
• protéger et mettre en valeur les paysages et les milieux naturels remarquables de la commune,
• renforcer la centralité du village,
• préserver et créer les conditions favorables au développement des activités touristiques et viticoles.

Les étapes de l'élaboration du PLU

Phase 1 - Le diagnostic : essentiel

Le PLU établit un diagnostic des prévisions économiques et démographiques, et précise les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Cette étape a commencé mi-2011, avec le bureau d'études.

Pivot de la démarche de projet, le diagnostic n'est pas un simple constat de l'état des lieux, mais consiste en une analyse multi-critères dynamique menée sur la Commune et son territoire d'appartenance (dans la bulle de Manosque, avec ses pressions et ses intérêts). Le diagnostic, phase très importante, permet d'identifier les enjeux majeurs, et doit tenir compte du développement durable adapté au territoire communal.

Ici commence la ceinture verte de terres agricoles, limitée par le riou du Ridau, qui constitue la démarcation avec Manosque.

ZAD des Terres blanches, un espace à remplir au milieu des villas.

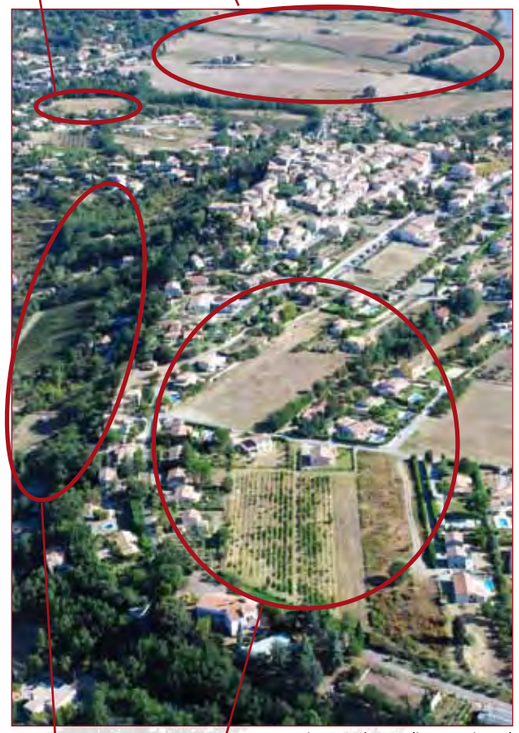

Zone de glissement de terrain et de cônes de vue vers le village : inconstructible.

Proche du village desservi en VRD cette zone urbaine peut être densifiée.

Les 4 étapes du diagnostic :

• **l'état initial** du site et de son environnement,
• **les prévisions** économiques et démographiques de la commune,
• **le bilan du POS** actuel et des actions d'aménagement engagées,
• **les perspectives d'évolution** de la commune.

Phase 2 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les orientations particulières d'aménagement

A partir du diagnostic et des objectifs de développement définis par la municipalité, les élus devront formuler le PADD de la commune ainsi que d'éventuelles orientations particulières d'aménagement.

Le PADD a pour fonction de présenter le projet communal pour les années à venir. C'est un document qui nécessite un débat au Conseil Municipal. Il peut aussi s'en dégager des orientations d'aménagement particulières, ciblées sur certains secteurs à enjeux. Par exemple, sur la zone du golf, répertorié comme un secteur de développement touristique.

Le PADD résultera d'un choix fait par les élus, à partir d'un ensemble de scénarii formulés au cours de la phase précédente, qui se dégageront du croisement de plusieurs contraintes, en particulier :

• **les objectifs municipaux,**
• **les hypothèses de croissance,**
• **les disponibilités du territoire** (marges de manœuvre),
• la faisabilité des équipements rendus nécessaires par la croissance choisie (routes, stations d'épuration).

Un certain nombre de projets d'aménagement urbains peuvent être détaillés, dans les secteurs définis comme prioritaires, sous forme d'esquisses ou de principes fondamentaux d'organisation.

Il s'agit essentiellement de donner les grandes orientations (axes de composition, principes d'accès et de desserte, capacités, esquisses de programme, préconisations urbaines et paysagères), quitte à prévoir des études spécifiques complémentaires (faisabilité urbanistique et technico-financières de l'urbanisation de certaines zones…).

Ce schéma d'organisation d'ensemble, sera ensuite complété par la partie technico-juridique du PLU (zonage et règlement).

Phase 3 - Traduction réglementaire des orientations du PADD (zonage et règlement) et mise en forme du dossier de PLU pour arrêt.

Le PLU fixe les règles et les servitudes d'utilisation des sols permettant d'atteindre les objectifs dégagés en amont, qui peuvent notamment comporter l'interdiction de construire, délimitent les zones urbaines (U) ou à urbaniser (AU) et les zones naturelles et forestières (N) ou agricoles (A) à protéger et définissent, en fonction des circonstances locales, les règles concernant l'implantation des constructions.

C'est dans cette partie qu'apparaissent le zonage et le règlement comme dans le POS. Mais, comme on le voit, ces éléments découlent de tout ce qui a été étudié en amont et non l'inverse.

Si un quartier est constructible, ce sera à cause de telles et telles raisons rationnelles largement étudiées par un cabinet spécialisé.

Un des exemples de non prise en compte des équipements par rapport à l'accroissement des constructions par l'ancien POS est la saturation de nos stations d'épuration : en 2008, à notre arrivée, la station des Moulières débordait…
Or le POS permettait encore de construire 200 logements de plus à raccorder aux Moulières !
Conséquence : une interdiction de la Préfecture de laisser construire sur des terrains pourtant achetés constructibles.
Et pour la municipalité actuelle l'obligation de réparer avec les moyens du bord l'imprévoyance du passé .

Phase 4 - Dossier de P.L.U. soumis à enquête publique

Durée estimative des études : 2 ans au minimum. De façon générale et à première vue, peu de choses changeront à Pierrevert, les lois, contraintes et besoins actuels communaux étant bien dessinés ; il s'agira plutôt de protéger ce qui fait la qualité de Pierrevert tout en accueillant un nombre raisonnable de nouveaux habitants, avec plutôt un renforcement de l'urbanisation dans les zones proches du village (remplissage des «dents creuses», terrains moins grands), l'arrêt absolu de l'étalement de type lotissements loin du village, plus du tout compatibles avec les finances communales et encore moins avec les lois et enfin la différenciation avec Manosque et Sainte-Tulle par la préservation d'une ceinture verte. ■

Sylviane Chaumont, Sébastien Maucci et Claire Ferreira

«Ensemble, maîtriser l'urbanisation et produire des logements sociaux»

Michel Vauzelle, président de PACA

La lutte contre l'étalement urbain, la périurbanisation et le mitage du territoire, la maîtrise de la consommation d'espace et de protection des espaces naturels et agricoles ainsi que l'accompagnement à la production de logement sociaux sont des objectifs majeurs pour notre Région.

PACA ne peut en effet ignorer les conséquences d'un étalement urbain, consommateur d'espace et destructeur de l'agriculture, ce qui nuit à l'économie régionale.

D'autre part, la hausse des prix du foncier et de l'immobilier a accentué le phénomène de ségrégation par le logement, en déconnectant les prix de vente des revenus des habitants ; à Pierrevert, ce sont surtout les jeunes couples qui ne peuvent plus se loger. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande de logement a eu pour conséquence une dispersion urbaine sans précédent en dehors des agglomérations, entraînant un report de la construction dans le péri-urbain.

Ainsi, les villages autour de Manosque, Volx, Villeneuve, Pierrevert sont devenus des banlieues de la cité de Giono.

L'essentiel de la dispersion urbaine se fait sous forme d'un habitat diffus, qui fragilise les espaces agricoles et détériore la qualité des espaces naturels. De plus, le coût réel des équipements et des services publics induits est très élevé : ainsi à Pierrevert, les 96 kilomètres de canalisations demandent un entretien quotidien et mobilisent jusqu'à 2 agents par jour parfois. Pour que ce coût n'augmente pas et ne soit pas reporté en dette sur les générations futures, le futur PLU tiendra compte des demandes privées de constructibilité de terrains, mais seulement si ces constructibilités n'alourdissent pas déraisonnablement la charge financière de la commune. ■

***Une idée simpliste consiste à croire qu'on peut construire n'importe où**, et certains lorgnent du côté des terres agricoles au pied de la Pinède ou vers Montfuron, ou espèrent rendre constructibles des terrains agricoles hérités de l'exploitation familiale…*
***Les intérêts privés à Pierrevert ne manquent pas et on peut le comprendre. Mais il faut qu'ils cadrent avec les intérêts généraux** : la préservation des terres fertiles pour les générations futures, la préservation du calme, de l'air pur, la préservation des points de vue, la prise en compte des risques de glissement de terrains, d'incendie, la capacité des stations d'épuration, les routes supplémentaires qu'il faudrait construire, sans parler des salles de classes, autant de paramètres qui auraient vite fait de ruiner toute l'attractivité de Pierrevert tout en faisant exploser les impôts.*